

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$8.—États-Unis, \$8.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XII.

No. 26.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées et par bons sur la poste.

JEUDI, 30 JUIN 1881

AVIS IMPORTANT

L'Opinion Publique est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

Compagnie de Lithographie BURLAND

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de

QUATRE PAR CENT,

sur le capital payé de cette Compagnie, a été déclaré pour les derniers six mois, et sera payable aux bureaux de la Compagnie, en cette ville, le 10 de JUILLET prochain.

Par ordre,

G. B. BURLAND,
Gérant.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La fête Saint-Jean Baptiste a été célébrée partout avec enthousiasme. A Montréal, la démonstration a été très belle. Les arcs de triomphe étaient nombreux et magnifiques; il y avait dix corps de musique, une trentaine de chars allégoriques et de sections représentant les paroisses de Montréal et les différents corps de métiers.

La rue Saint-Joseph ressemblait à un jardin ou à une forêt enguirlandée de fleurs, de bannières, de banderolles de toutes les couleurs.

La procession mit deux heures à défilé et comprenait plusieurs mille personnes. On calcule qu'environ 40,000 spectateurs ont été témoins de la démonstration.

Il était près de onze heures et demie lorsque les derniers rangs pénétrèrent dans l'église Notre-Dame.

Le chœur, composé de deux cent voix, avec un orchestre de vingt-six instruments, chanta sous la direction de M. l'abbé Desrochers, la messe de Kalliwada. Il y avait un magnifique pain bénit.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Racicot, et il fut très goûté.

* *

Le district des Trois-Rivières, de Richelieu et de Joliette ont célébré ensemble la fête nationale dans les îles de Sorel, et les journaux s'accordent à dire que le succès a été complet.

ACADEMIE NATIONALE

M. Paul de Cazes vient de publier sur ce sujet dans *L'Événement* un article que nous trouvons fort sage et qui représente les opinions d'un grand nombre de personnes. Voici en partie cet article :

On parle beaucoup depuis quelques jours à Québec et un peu partout dans le pays, d'un certain projet d'académie canadienne. Si on en croit la rumeur courante, quarante membres recrutés parmi les hommes de lettres les plus marquants du Dominion, seraient appelés à faire partie de la docte assemblée.

On assure que le marquis de Lorne, très lettré lui-même, ayant cru reconnaître au Canada des éléments suffisants pour former une littérature nationale, a tenu à honneur de la prendre sous son patronage distingué. L'idée partie de haut fait son chemin...

N'ayant et ne pouvant avoir pour ma part aucunes prétentions académiques, étant convaincu que comme Piron, je mourrai sans avoir jamais été rien "pas même académicien," je me trouve parfaitement à l'aise pour risquer quelques timides observations. Je suis persuadé qu'une institution comme celle dont on parle, ne pourrait manquer de contribuer considérablement au développement de certaines aptitudes littéraires, qui souvent, faute d'encouragement et ne trouvant pas l'occasion de s'affirmer, restent à l'état latent.

Mais, si je ne me trompe, le but principal que doivent se proposer toutes les académies du monde, c'est d'épurer le langage du pays où elles sont établies.

Paul-Louis Courier dit quelque part, qu'en France, de son temps, il pouvait bien y avoir six ou sept savants connaissant le grec, mais qu'assurément il n'y en avait pas quatre qui pouvaient se vanter de savoir le français. Cette prétention, toute paradoxale qu'elle paraisse, tendrait néanmoins à établir, venant d'une plume aussi autorisée, que bien peu d'écrivains peuvent se flatter de connaître à fond leur propre langue maternelle.

Ceci étant admis, je me demande alors si une académie se composant d'éléments hétérogènes, au point de vue de la langue, peut produire le résultat attendu ?

Quelle valeur, par exemple, aurait pour un écrivain bien posé, l'opinion d'un académicien quelconque, d'une autre origine que la sienne, différant avec lui sur un point de grammaire ou une question de style ?

Si j'avais voix au chapitre, je proposerais donc que notre académie—si académie il y a—afin de concilier les intérêts divers des membres des deux nationalités qui seront appelés à en faire partie, fût organisée d'après les principes sur lesquels repose le conseil de l'instruction publique de la province de Québec. En un mot, que ce corps scientifique fût divisé en

deux branches indépendantes l'une de l'autre pour toutes les questions d'administration ordinaires, mais qui se réuniraient pour la discussion de sujets se rapportant aux intérêts généraux.

Je crois encore qu'il y aurait danger, à bien des points de vue, d'accepter sans discussion cette clause du programme où il est question de la répartition des sièges entre les membres de l'une et l'autre nationalité et celle qui a trait au droit de vote. Pourquoi les Canadiens-français comptant pour un peu moins d'un tiers il est vrai, mais pour beaucoup plus d'un quart dans la population du Canada, n'auraient-ils que dix sièges sur quarante ?

Pour quels motifs aussi, ces mêmes membres canadiens-français auraient-ils droit à trois votes chacun, tandis que leurs collègues anglais n'en pourraient donner qu'un ? Ne serait-il pas possibles dans l'un et l'autre cas, d'établir une proportion équitable qui satisferait tout le monde et ne froisserait les susceptibilités, de personne ?

Dans tous les cas, les raisons que l'on peut invoquer en faveur de ces deux clauses sont diécutable et valent bien la peine, je pense, d'être étudiées.

PAUL DE CAZES.

NOS GRAVURES

M. Dion

Nous avons cru devoir publier le portrait de M. Dion, l'organisateur de la souscription en faveur du monument de Salaberry.

M. Dion a non seulement le mérite d'avoir mis cette idée à exécution, mais encore de l'avoir conçue.

M. Dion avait déjà attaché son nom à grand nombre d'œuvres patriotiques et religieuses; il a rendu de grands services à la cause de l'agriculture et de la colonisation.

On assure que les recettes le jour de l'inauguration du monument ayant été au-dessous de ce qu'on espérait, M. Dion est resté avec une dette considérable. C'est une dette d'honneur, une dette nationale qu'on doit payer à tout prix.

Les fêtes de Buda-Pesth

C'est au milieu d'une foule immense que le prince impérial Rodolphe et la princesse Stéphanie ont fait leur entrée solennelle à Pesth. Les fenêtres, sur le passage du cortège, se sont louées à des prix exorbitants, jusqu'à 200 florins (500 francs); mais ceux qui ont vu ainsi à beaux deniers comptants ce splendide spectacle, n'ont pas regretté leur argent.

En tête, venaient à cheval dans les costumes les plus pittoresques les représentants des quaranté principales familles de Hongrie; le comte Etienne Karokzi, qui commandait ce *banderium* des magnats, portait un atilla en grosse soie blanche, et culottes rouges, et une mante de même couleur; son cheval était tout harnaché d'or et couvert d'une peau de tigre. Chaque magnat était entouré d'un groupe de suivants, archers, hallebardiers, etc., dans les plus riches costumes moyen âge.

Ensuite apparut, dans la voiture de gala de la ville de Pesth, le bourgmestre, M. Rathet, les membres de la municipalité; puis dans un carrosse splendidement doré

et traîné par quatre chevaux, le prince et la princesse; cent trente carrosses suivait encore, chacun entouré de trabants, pandours et autres valets à cheval, et revêtus des plus riches costumes, tout resplendissants d'or et d'argent.

Le soir, le jeune couple impérial est allé sur le quai du Danube jouir du spectacle merveilleux des illuminations. Toutes les ressources de la pyrotechnie moderne avaient été employées, lumières électriques, gaz, feu de bengale, etc. Les beaux et grands palais qui bordent le quai ne formaient qu'une seule immense muraille de feu. Les bateaux à vapeur et autres embarcations qui sillonnaient le fleuve étaient garnis de milliers de lanternes vénitienes; de leurs ponts s'élançaient des fusées et des chandelles romaines. Le reste de la ville était également illuminé d'une façon splendide.

La mission Flatters

Nos lecteurs parcoureront sans doute avec un vis et sympathique intérêt les quelques lignes biographiques des membres de la mission Flatters, assassinés par les Touaregs. Nous publions aujourd'hui une série de portraits qui reproduisent les traits de quelques uns des intrépides et courageux explorateurs.

LE CAPITAINE MASSON

Pierre-René Masson est né à Rambouillet, le 13 décembre 1845. Ayant commencé sa éducation dans l'institution Hébert (à Rambouillet), il est entré au lycée de Versailles dans la classe de seconde.

Nommé aide-de-camp du général Carteret Trécourt, à Constantine, il fut blessé au combat d'El-Amri, livré aux Arabes révoltés, et décoré de la Légion d'honneur. Il suivit le général Carteret à Amiens, et c'est là qu'il rencontra le lieutenant-colonel Flatters, qui l'associa à son exploration.

La vie du capt. Masson ayant été tout entière et toujours employée au service du pays, s'est terminée de la triste façon que l'on sait, et ce brave officier est mort victime de son amour pour la science.

Lors de l'attaque des Touaregs près du puits de Cheiks-ben-Boudjema, le capt. Masson, qui avait mis pied à terre, n'a pu atteindre sa monture. Cerné, il se défendit vaillamment; mais un coup de sabre lui fendit la tête, tandis qu'un deuxième lui coupait les jambes.

M. BÉRINGER

Le savant et sympathique ingénieur Béringer, qui vient de disparaître dans ce terrible désastre de la mission Flatters, ne devait qu'à lui-même la situation déjà pleine de promesses à laquelle il était parvenu par les seules efforts de son travail assidu et de sa remarquable intelligence. Né le 10 janvier 1840, à Strasbourg, M. E. Béringer y fit ses études au Gymnase. En 1857, il était nommé, dans cette même ville, agent secondaire des ponts et chaussées, et en octobre 1861 le jeune agent est nommé conducteur auxiliaire à Vitry-le-Français, puis en 1866 nous le retrouvons dans la compagnie de l'Isthme de Suez.

Le 14 juillet 1880, l'ingénieur Béringer devait à ses services exceptionnels d'être promu au grade de chevalier de la Légion d'honneur. En novembre suivant, il partait avec le colonel Flatters pour continuer l'exploration du désert et tâcher de parve-

nir au Soudan ; le but allait être atteint lorsqu'une mort glorieuse est venue briser cette carrière déjà si remplie et si belle d'avenir. Ayant beaucoup vu, mais surtout beaucoup observé et possédant une merveilleuse souplesse d'esprit, qui, jointe à des connaissances fort étendues, lui permettait d'aborder les sujets les plus divers, c'était un causeur charmant dont les récits, les théories ou les discussions portaient toujours l'empreinte de sa fine originalité, quand ils ne révélaient pas un esprit d'analyse et une largeur de vues véritablement remarquables.

LE DOCTEUR GUIARD

Fils d'un professeur distingué de l'Université, Guiard (Robert-Nicolas-Jules) était né à Paris le 5 février 1851. Elève du Lycée de Tours, il y fit les plus brillantes études.

Au mois d'octobre 1879, le colonel Flatters fut chargé par M. de Freycinet de se choisir des premiers collaborateurs pour sa première expédition au pays des Touaregs, Guiard lui fut indiqué comme admirablement préparé par de fortes études à remplir la tâche qui lui serait confiée de médecin et de naturaliste de la mission, en même temps qu'on le lui signalait comme un compagnon énergique et dévoué.

Il ne nous appartient pas de faire ici l'histoire de ce premier voyage, pendant lequel la mission Flatters s'avança jusqu'à 1,500 kilomètres au sud d'Alger.

Rentré en France le 15 juin 1880, le Dr Guiard repartit le 15 octobre pour ce second voyage, où il devait trouver la plus terrible des morts. Ses dernières lettres sont du 29 janvier. Elles étaient, hélas ! pleines de confiance dans le succès, et il songeait déjà aux joies du retour définitif auprès d'une mère qu'il adorait et qui perd en lui le plus tendre des fils.

M. DE DIANOUS

M. de Dianous de la Perrotine (Joseph-Gabriel-Henri), est né le 23 juillet 1845. Entré au service le 12 juillet 1867, il fut promu sous lieutenant en 1871, lieutenant le 2 juillet 1874. Depuis plusieurs années il était entré dans les affaires indigènes et, en qualité d'adjoint du bureau arabe, séjourna deux ans à Laghouat. Il a acquis une grande expérience des affaires sahariennes, circonstance qui lui valut le fatal honneur d'être choisi par le colonel Flatters pour faire partie de la mission.

Il est inutile que je rappelle son courage. Sa mort en a donné la mesure. Doué d'un caractère doux et extrêmement bienveillant, il savait bien vite se rendre sympathique tous ceux qui l'approchaient. Ses chefs admiraient en lui l'activité, l'ardeur au travail, l'instruction solide, la fermeté de caractère, la dignité personnelle et les hautes qualités de l'esprit ; ses amis aimaient pardessus tout en lui l'absolue franchise, la grande bonté d'âme et le tact exquis qui le caractérisaient.

M. ROCHE

M. Roche, le jeune et sympathique ingénieur des mines qui faisait partie de la mission Flatters, est né à Eyguières, le 24 février 1854. Il a puisé dans son pays natal les premiers éléments des sciences, et, après de brillantes études classiques au lycée de Marseille, il fut admis en même temps à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique.

Successivement envoyé en mission en Autriche, en Algérie et en Espagne, il fournit d'excellents mémoires sur les produits et le mode d'exploitation des mines de ces contrées.

Il était parti en décembre dernier avec son cher colonel, plein d'enthousiasme ; ses amis applaudissaient à ses travaux et partageaient ses espérances.

M. de Roche vient de périr, hélas ! victime de son dévouement à la France, martyr obscur de la science, trop tôt ravi à ses parents et à ses amis, laissant inachevés tant de beaux projets de découverte et d'avenir.

Puisse sa mort et celle de ses braves compagnons ne pas rester impunie.

M. PAYET

Nous ajoutons à cette liste douloureuse une intéressante victime de la campagne

contre les Kroumirs, M. Payet, jeune officier qui a été tué par un Européen mêlé aux bandes rebelles. Pendant toute la journée du 26 avril il s'était glorieusement conduit, lorsque vers cinq heures du soir, après le combat, il tomba, en avant du front de bandière du camp, frappé au front par une balle tirée par un Européen embusqué près d'une source à environ 150 mètres de là.

LA QUESTION UNIVERSITAIRE

La lettre suivante, adressée par Sa Grandeur Mgr de Montréal au Dr Lachapelle, a été lue il y a quelques jours devant un comité de la Chambre d'Assemblée, à Québec :

Monsieur le docteur,

Il est fâcheux que l'on tente de laisser croire aux intéressés que les évêques, en signant une requête à la législature n'ont pas été sérieux ; c'est après mûre délibération que chacun a cru de son devoir de signer une pareille requête.

Le Saint-Siège a exprimé un désir : je n'ai pas cru, pour ma part, qu'il y avait autre chose à faire que de favoriser l'exécution de ses vœux. La voie de l'obéissance a toujours été la plus sûre, et par elle, aucun chrétien ne s'expose à regretter ce qu'il fait. Dans les circonstances actuelles, ce que je désire, c'est que le Saint-Siège soit obéi, même dans ses désirs. La question de la succursale à Montréal ne doit pas être envisagée à un autre point de vue.

Veuillez me croire, votre tout dévoué,

EDOUARD-CHAS., Ev. de Montréal.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Gladstone menace la Chambre des lords si elle repousse son bill des terres.

Les élections générales auront lieu en France le 25 septembre prochain.

On croit que le traité de commerce entre la France et l'Angleterre ne sera pas renouvelé. Le défaut d'entente est complet.

Soixante mille juifs sont attendus prochainement en Espagne, le gouvernement d'Alphonse XII ayant décidé de laisser venir tous les Israélites qui seraient expulsés de Russie.

La conversion de Littré, le fameux libre-penseur, a fait sensation à Paris et soulevé des discussions ardentes. Les incrédules ont même fait une scène aux portes de l'église et au cimetière.

Les nihilistes ont fait savoir au czar et aux principaux personnages de son entourage qu'ils ne seront pas tués maintenant, leur mort n'étant pas nécessaire, vu que la politique du gouvernement conduit rapidement la Russie à la révolution.

On augure des derniers changements dans le personnel du ministère prussien le maintien de la politique actuelle dans les affaires ecclésiastiques et étrangères. Le nouveau ministre des cultes, M. de Gossler, est, paraît-il, favorable à une politique de conciliation envers la Papauté.

On dit que M. Parnell va revenir aux États-Unis après que le bill concernant la tenure des terres en Irlande aura été adopté par le comité de la Chambre des Communes.

Il visitera les principales villes et parlera en faveur du projet d'établir un gouvernement autonome en Irlande, et de former une grande confédération du royaume de la Grande-Bretagne et de ses colonies.

Une foule immense de catholiques, pour protester publiquement contre la prohibition des processions religieuses, a parcouru les rues de Nantes (France), par lesquelles défilait la procession du T.-S. Sacrement, en chantant des hymnes et des cantiques. En arrivant à l'église Saint-Nicolas, une foule d'impies s'est réunie, et chantait la "Marseillaise," pendant que les catholiques défilait. Une émeute s'en suivit. Plusieurs arrestations ont été faites.

On se rappelle qu'à la suite des sifflets qui se sont fait entendre, lorsque les troupes françaises, revenant de Tunis, ont passé devant le Cercle National Italien, à Marseille, une émeute a éclaté. Un attroupement s'est formé devant l'hôtel du

cerce ; les vitres ont été cassées ; l'écusson aux armes d'Italie arraché, la maison envahie, et des membres du club poursuivis jusqu'aux étages supérieurs et dans les maisons voisines. L'agitation a continué pendant la nuit et s'est renouvelée le lendemain. Il y a eu des tués et des blessés ; la police et la troupe étaient sur pied pour maintenir l'ordre sans parvenir à maintenir les esprits.

Les Italiens ont pris feu à cette nouvelle ; ne tenant pas compte du fait que la provocation est venue de leurs compatriotes, ils crient vengeance, insultent la France et demandent ni plus ni moins qu'on envahisse la France.

Le Czar se tient toujours enfermé dans son palais à Peterhof. Le port est gardé par deux canonnières, et la résidence impériale par un détachement de Cosaques. L'empereur ne voit que ses ministres et les personnes de sa maison, et lorsqu'il sort il est suivi d'une escorte. Il est abattu et paraît souffrir beaucoup. A Saint-Petersbourg les gens croient qu'il ne reviendra pas vivant dans la capitale.

Des nihilistes ont été arrêtés dans les bois, à une petite distance du palais, qu'on a déjà essayé d'incendier.

Ces jours derniers, le Czar disait à une personne de son entourage :

— Les exilés de la Sibérie n'ont pas raison de se plaindre. Je suis captif comme eux, et je suis à la merci d'une association bien plus cruelle que les Cosaques.

L'impératrice est plongée dans le plus profond découragement.

Un officier de Cosaques monte la garde la nuit à chaque porte des chambres à coucher de l'empereur, de l'impératrice et du prince héritier. Ce pauvre enfant se plaint de vivre emprisonné depuis l'avènement de son père au trône. On ne l'autorise pas à courir dans le parc, ce qui est pour lui un grand chagrin.

Dernièrement, deux des jeunes grands-ducs, cousins de l'empereur, ont été sommés de s'arrêter par des cosaques, ces soldats les ont menacés de faire feu s'ils continuaient à avancer.

L'empereur lui-même ne sort que très rarement. Devant assister aux funérailles du duc d'Ollembourg, il a jugé sage de rester à la station du chemin de fer.

Le grand musicien Liszt a été l'objet d'une brillante ovation à Anvers. Un journaliste trace son portrait au moment où il entre dans la salle du concert :

C'est un grand vieillard aux longs cheveux blancs rejetés en arrière. Il porte la soutanelle, une longue redingote noire fermée jusqu'au col. A l'un des boutons est suspendue une chaînette à laquelle sont attachés tous ses ordres en minuscule format ; on dirait un chapelet de médailles. Le vieillard semble peu ému des tonnerres d'applaudissements qui l'accueillent : il se sait là pour être admiré. Son pas est assuré ; son œil magnifique et doux ne s'abaisse point ; ses sourcils se relèvent fréquemment par le mouvement brusque qui lui est familier ; sa large bouche sourit à tous. Il est arrivé au pied de l'orchestre ; là, sont réunis les intimes, les artistes qui vont interpréter ses œuvres, la pléiade des musiciens belges ; alors, il est entouré, enserré, les mains se croisent ; toutes il les saisit, les presse, remercie, et pendant ce temps les trompettes sonnent toujours et la foule applaudit et trépigne. Non, cet homme n'est pas ému par le triomphe—il en a vu tant d'autres ! —mais il est bien content !

Certains fonctionnaires ressemblent au mercure des baromètres ; les fortes pressions les font monter

Le maître s'informe toujours de l'habileté de main du cocher qu'il veut prendre à son service, mais l'électeur presque jamais des qualités d'esprit de celui auquel il confie la direction des affaires publiques. Aussi versons-nous sans cesse à gauche ou à droite.

LE PRINCE IMPÉRIAL.

Il y a eu deux ans au ler de ce mois que le Prince Impérial est tombé, dans un ravin désert du Zoulouland, sous les zagaies des sauvages. La sensation fut profonde en France et en Europe, devant un pareil événement.

Mais, ce qu'il faut rappeler à l'honneur des honnêtes gens de tous les parties, c'est qu'ils ne mesurèrent pas leur émotion et leurs larmes d'après de grossiers calculs de prévoyance et d'intérêt. Tout le monde pleura sur le jeune prince mort si loin de la France et si loin des siens, sur la veuve, sur la mère, survivant seule à ses plus chères, à ses dernières espérances terrestres.

L'infortuné prince était digne des regrets qu'ils inspire. On peut le dire aujourd'hui sans que ce témoignage soit suspect de flatterie pour lui ni pour personne, le Prince Impérial était largement doué des plus hautes qualités de l'intelligence et du cœur. Nul ne l'approchait sans subir le charme de sa douceur pénétrante et de sa gravité précoce, pleine de grâce. Profondément attaché à l'étude du redoutable problème qu'il espérait résoudre un jour, nulle question ne lui était étrangère, le travail et la méditation remplissaient toutes les heures de cette jeunesse pure et sévère, vouée aux affections pieuses et au devoir à remplir.

Le sentiment supérieur intense, inextinguible, qui débordait de cette âme d'élite, c'était l'amour de la France. Il aurait voulu se dévouer pour elle en s'appuyant sur toutes les forces vives de la nation ; mais une ambition si naturelle et si légitime s'accordait en lui avec l'abnégation patriotique qui lui aurait fait sacrifier en toute circonstance ses intérêts personnels au bonheur et au repos de son pays.

Avide d'instruction et de perfectionnement autant que de gloire, il alla la chercher sur une terre lointaine où il n'a rencontré que la mort. Mais le souvenir de cette figure mélancolique et charmante vit à jamais dans le cœur de ceux qui l'ont connue ; plus heureux toutefois, à son heure dernière qu'un autre prince de sa race, moissonné comme lui à la fleur de ses ans, il est mort libre en combattant seul contre cent, la poitrine en avant, la face élevée vers le ciel, en soldat et en chrétien. L'histoire qui se souvient du duc de Reichstadt, accordera une page émue à la mémoire sans tache du Prince Impérial.

AUGUSTE VITU.

UN MOT D'ABD-EL-KADER

Alger, 4 avril 1881.

L'émir Abd el Kader, sur le point de Quitter Paris, pour se rendre en Syrie où il voulait se fixer, manifesta le désir de visiter quelques-uns de nos grands établissements. L'arsenal et l'imprimerie nationale attirèrent plus particulièrement son attention. Comme il s'arrêtait, rêveur, en face d'une presse qui, en une heure, avait tiré plus de dix mille exemplaires d'un journal, on lui demanda à quoi il pensait :

— " J'ai vu, hier, répondit l'Emir, les machines avec lesquelles on détruit les royaumes ; je vois, aujourd'hui, les machines avec lesquelles on détruit les rois. Vos journaux ne peuvent être comparés qu'à la goutte d'eau que dirige la main de Dieu ; lorsqu'il la fait tomber entre les écailles entr'ouvertes d'une huitre, elle produit la perle, mais lorsqu'il la laisse tomber dans la bouche d'une vipère, elle ne donne que du venin."

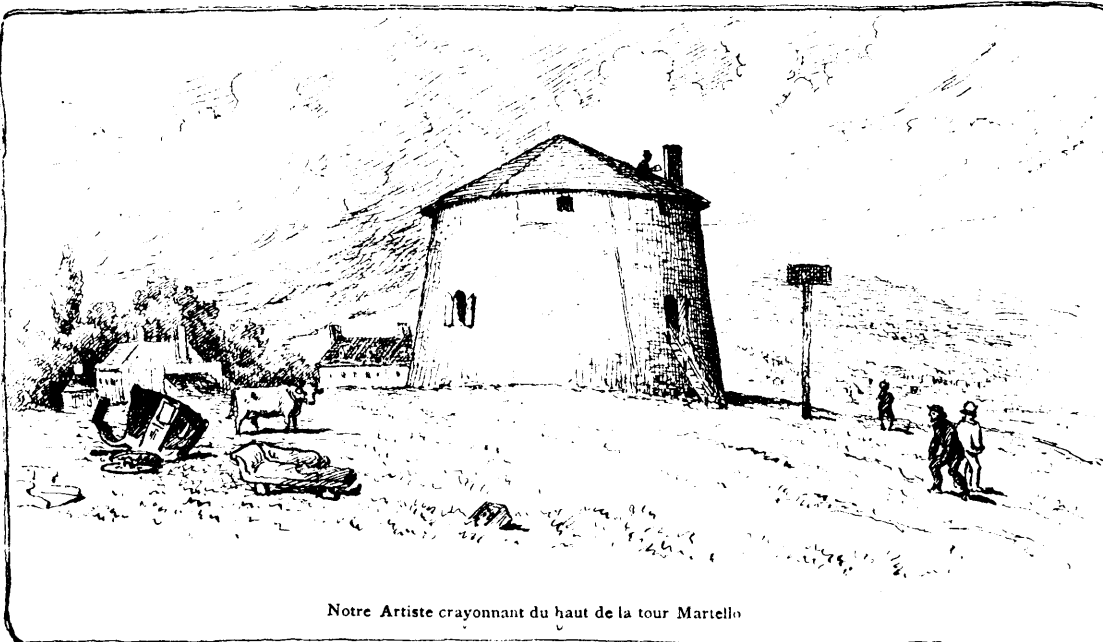
F. DIMIER.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la noix longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix longues de McGale, reconnus aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



Le capitaine MASSON, l'ingénieur BÉRINGER, le docteur GUIARD, appartenant à la mission Flatters, victimes des Touaregs.

Le lieutenant PAYET, tué en Tunisie pendant le combat du 26 avril



Notre Artiste crayonnant du haut de la tour Martello



L'homme de police Flynn qui a sauvé deux des enfants de Hardy



Un père sauvant ses enfants dans une couverture



George Laperrière chez qui le feu a pris



Groupe d'incendiés dans une embrasure de la tour

UN DUEL ARABE

I

Le caractère arabe, doux et malléable, a cependant un fond d'énergie et de fermeté qui, lorsqu'il s'élève, peut braver la douleur physique la plus atroce, les traitements les plus rudes; une obstination qui sait tout enlurer avec le stoïcisme le plus impassible. L'homme de ces contrées pétri pour ainsi dire de sable et de soleil, mais énervé et affaibli par l'action constante de ce soleil même, se plie facilement à toutes les formes, reçoit avec avidité toutes les impressions.

Insoucieux de son existence, ayant peu de besoins à satisfaire, il se laisse entraîner dans le courant d'une vie paresseuse et vagabonde, sans se mettre en peine de l'avenir; ses désirs sont satisfaits pourvu que la source d'eau où il va puiser ne tariisse point. Réveillez cependant le lion assoupi dans son antre, jetez en pâture à cette organisation toute de feu, un désir, une passion à satisfaire, et vous verrez l'homme se lever avec tous ses instincts sauvages, vous étonner de sa hardiesse, vous faire frémir d'une énergie qui dégénère souvent en férocité.

Le duel légué à notre âge par des temps de barbarie où tout se vidait à la pointe de l'épée, bien que rare parmi les populations africaines, ne leur est pas toutefois inconnu.

Les dépouilles d'une caravane ou celle de l'ennemi à partager après la victoire, la découverte d'une source d'eau que deux tribus différentes se disputent, amènent ces sortes de combats parmi les chefs surtout. Mais une passion qui, dans ces climats brûlants, doit être aussi brûlante que le soleil même, l'amour en est la cause principale.

Les jeunes hommes de Ben-Ouassel qui, depuis quinze jours, avaient quitté l'oasis où se dressaient leurs tentes, revenaient harassés de fatigue, et la plupart blessés, d'une expédition pas assez heureuse pour leur faire oublier leur marche pénible à ravers le désert.

Le disque du soleil, dépouillé de tous ses rayons, flottait au milieu d'une atmosphère lourde et étouffante, et baissait graduellement à l'horizon, qu'il empourrait de teintes vives et tranchées. Aucun souffle de vent ne rafraichissait le front des hommes, nul bruit, nul chant de guerre ne se faisait entendre parmi eux. Seule, la cavale arabe, conservant encore une partie de ses forces au milieu de cet accablement général, hennissait parfois d'aise et de plaisir, sachant d'instinct qu'elle se rapprochait du but de son voyage. L'œil en feu, la crinière flottante, elle relevait parfois sa tête gracieuse et finement coupée, et semblait fixer son regard sur un objet vague et indéfini dont la forme, à peine saisissable, se dessinait pourtant dans le lointain.

L'obscurité commençait à planer du côté ou était située l'oasis, tandis que la zone opposée, où le soleil avait déjà plongé, offrait mille teintes capricieuses de rose, de bleu, d'opale, coupées en sens divers par de larges bandes couleur de feu.

À cet instant, une légère brise, caressant de front la troupe abattue, commença à chasser devant elle les vapeurs suffocantes de l'atmosphère. Cette brise, bien qu'étant elle-même tout imprégnée de feu, permettait du moins aux poumons de fonctionner plus à l'aise.

Aussi, hommes et chevaux, sentant sa vivifiante influence, commencèrent-ils à secouer la torpeur qui les accablait.

— Il allah ! s'écria le plus âgé de la troupe, en avant, cavalier !

Ceux-ci, poussant leur cri de guerre, suivant leur chef avec ardeur, et, fendant l'espace qui se déroulait devant eux, ils ne tardèrent pas à atteindre le palmier où ils devaient faire leur dernière halte. L'âge régla le tour des hommes qui se baissèrent au pied de l'arbre, d'où sortait un mince filet d'eau.

Haletant de leur longue course, ce fut avec délire qu'ils y portèrent la bouche, mais une fois que la première ardeur de tous fut calmée, que le premier besoin fut

satisfait, que les chevaux furent rafraichis, assis sous l'ombrage tutélaire ou l'air était plus frais qu'en dehors du cercle tracé par le feuillage du palmier, revenant à la source, ils y puisaient du creux de la main et en savouraient la dernière goutte avec un sentiment de volupté.

Deux jeunes hommes se distinguaient parmi cette troupe, tous deux robustes, tous deux forts et musculeux. A peu près de la même taille, du même âge, le front haut, l'œil vif et pénétrant, plus d'une fois pendant cette halte, ils s'entre-regardèrent avec fierté. Il était facile d'observer qu'une haine mal comprimée se faisait violence au fond de leur âme. Tous deux cherchaient à se fuir, et ils se rapprochaient malgré eux.

Quelque chose de magnétique les attirait l'un vers l'autre, et toutes les fois qu'ils se trouvaient en présence, la mobilité de leurs traits, le jeu des muscles de leur figure trahissaient le sentiment qui les dominait.

Après un frugal repas qui ne dura que peu de minutes, l'heure du repos arriva pour les hommes. Ils s'étendirent pêle-mêle couchés sur le sable, les blessés soignés par leurs compagnons, les chevaux libres de tout lien. De cette dernière halte à la bourgade où se trouvait leur tribu, il y avait encore huit heures de marche, aussi la troupe se proposait-elle de donner peu de temps au sommeil, et de se remettre en route pour éviter de nouveau la chaleur accablante du jour.

Tout, autour de l'arbre, était calme et tranquille. Seul, le vent qui se jouait parfois entre les branches du palmier, exhalait comme une plainte mélancolique et triste, qui avait une indicible harmonie.

Depuis quelques instants, le camp était plongé dans le sommeil, lorsqu'une ombre se leva silencieuse, prêta l'oreille pour s'assurer que tout reposait, et se dirigea avec de minutieuses précautions du côté où se trouvaient les chevaux. Il en saisit un par la bride, promena sa main caressante sur la croupe du docile animal, sur sa crinière qui flottait longue et soyeuse, se pencha sur son oreille comme pour lui recommander le silence et, l'entraînant hors de la portée de ses compagnons, il partit avec lui au galop.

L'air commençait à fraîchir; le ciel, brillant et étoilé, offrait un contraste admirable avec cette teinte de jour toute rouge ou plombée. Venus suivait avec rapidité la route qu'avait parcouru le soleil, et la dernière étoile du Sagittaire se montrait, scintillante et pure, de l'autre côté de l'horizon.

Le jeune homme, à qui cette étoile servait de guide, était nonchalemment bercé par mille joyeuses images; aussi, pour une nature comme la sienne, tout se trouvait être plein de bonheur pendant cette tranquille soirée. Il se laissait emporter au milieu de cet océan de sable, tantôt silencieux, tantôt se parlant à lui-même, en adressant des mots d'encouragement et de gratitude à l'animal qui le conduisait. Lorsque celui-ci suivait une marche moins rapide, le jeune homme répétait alors quelque refrain d'amour, et sa voix accentuée et sonore modulait avec abandon :

— L'étoile du soir est moins belle que celle qui a su me charmer; heureux celui qui peut fixer sur ses yeux les yeux de l'objet qu'il aime, et s'enivrer de sa parole chérie !

Le cavalier était déjà à moitié de sa course lorsque la petite troupe, endormie sous le palmier, commença à se réveiller. Il ne fallut pas longtemps à l'œil jaloux du jeune homme qui était resté dans le camp pour s'apercevoir que celui pour qui il sentait tant de haine ne s'y trouvait plus. A l'empreinte laissée par les pieds du cheval sur le sable, il reconnut qu'il avait été précédé vers l'oasis. Bondissant de rage, il s'élança sur son agile cavale et fendit l'espace comme l'éclair.

Dans l'intervalle de quatre heures, le ciel avait déjà accompli une partie de sa révolution diurne, les constellations se succédaient l'une à l'autre dans une admirable harmonie, mais les pensées du jeune homme ne s'arrêtaient à aucune image gracieuse. Son cœur avait de rapides pulsa-

tions et des débordements de haine qu'il ne pouvait maîtriser. Sa parole, autrefois si caressante pour l'animal qu'il montait, était devenue saccadée et brusque, et celui-ci, comprenant la passion de son maître, faisait d'incroyables efforts pour satisfaire une impatience qu'il n'était donné à nul pouvoir ici-bas de contenir.

II

Aussi fraîche que la rosée du matin, aussi pure qu'un sourire de vierge, aussi douce qu'un premier rêve d'amour, la jeune Nehdy se tenait, rêveuse et nonchalante, au bord du sentier qui conduisait au puits de la bourgade, et son cœur palpitait souvent de joie au récit que lui faisait le jeune homme, détaché le premier de la troupe qui s'en revenait à l'oasis, de la périlleuse expédition à laquelle il avait assisté.

Le soleil n'avait pas encore paru à l'horizon, mais il colorait déjà d'une teinte de rose tous les lieux environnants.

Le front de la jeune fille resplendissait parfois d'une joie pure et enfantine, parfois une pensée amère semblait traverser les doux rêves dont elle se berçait et voilait son regard de tristesse et d'effroi. Debout près d'elle, l'intrépide cavalier, animé un instant par le souvenir des dangers qu'il avait courus, n'avait pas tardé à retrouver au fond de son cœur un autre langage. Des paroles d'amour se pressaient rapides sur ses lèvres, et Nehdy écoutait avec ravissement les modulations de cette voix qui trouvait en elle un doux et rapide écho. Ils étaient prêts à mettre fin à cette entrevue intime, quand l'œil farouche du second cavalier plongea sur eux. Les deux hommes se fixèrent un instant avec une rage concentrée, et tout un passé de jalousie et de haine se peignit sur leur figure bouleversée. Dans le regard qu'ils échangèrent, il n'aurait pas été possible de voir sans frissonner l'immense désir de vengeance qui les animait tous deux, la soif du sang qui les dévorait. Tous les mauvais instincts du désert luttaient dans le sein de ces deux hommes, et la nature africaine se réveillait en eux implacable et sauvage, sans merci, sans pardon !

Les deux rivaux s'étaient compris sans se le dire; un défi à mort avait été rapidement échangé entre eux.

Retirés au bord du désert, ils s'assirent sur le sable à la manière des Arabes; là, ils tirèrent au sort à qui porterait le premier coup; tout près l'un de l'autre, le regard tranquille, la figure impassible, chacun prit à sa ceinture le poignard recourbé et fixa de l'œil son adversaire. Celui que le sort avait favorisé appliqua le premier son arme sur la cuisse nue de son rival et lui ouvrit les chairs jusqu'au genou. Le sang jaillit avec abondance de cette première blessure sans que la contraction d'aucun des muscles de la figure du patient eût révélé la moindre douleur, sans qu'aucune émotion eût trahi le moindre mouvement de faiblesse.

— *Tahib*, bien, fit-il avec indifférence, puis il rendit le coup à son rival qui le reçut avec la même impassibilité.

— *Tahib*, fut la réponse de celui-ci; et une seconde blessure reçue et faite suivit bientôt cette courte exclamation arabe.

La brise qui traversait l'oasis, rafraichie sous l'ombrage des palmiers, soufflait douce et vivifiante et se perdait dans le désert; mais les deux adversaires, indifférents à cette harmonie matinale qui s'échappait de tous les lieux de la vallée, s'animaient de plus en plus à la vue du sang qui se répandait à leurs côtés.

Suivant avec une atroce et rigoureuse exactitude les lois de ce duel à mort, ils ne s'étaient encore fait aucune blessure dangereuse, et toutes celles qui se succédaient avec régularité à de courts intervalles étaient suivies de leur exclamations favorite et d'un ricanement infernal.

Rarement dans ces combats un des deux adversaires échappait à la mort. Victimes de leur naturel vindicatif, ils supportaient la douleur avec une audace effrayante, avec un stoïcisme plus qu'humain. Ne s'écartant en aucune manière des lois qui régissent ces duels, aucun des combattant ne

cherche à trahir son rival par un coup imprévu. Comme ils se rendent haine pour haine, ils se rendent aussi blessure pour blessure, mais avec loyauté.

L'Arabe, qui atteint alors le plus haut degré du sublime dans l'horrible, conserve toujours, au milieu même de son effervescence, le caractère d'impassibilité qui le distingue et qui fait de lui un être à part. Dominé par un sentiment qu'il ne peut maîtriser et qui seule parle en lui dans ces moments de lutte, il est indifférent aux frémissements de sa chair labourée par le poignard ennemi; la vue du sang de son rival semble rafraichir le sien et lui donner la force nécessaire pour endurer ce long mystère !

Les deux adversaires s'étaient déjà fait de larges blessures. Epuisés par la perte de leur sang, fatigués de leurs courses de la veille, ils commençaient à se porter des coups plus faibles, mais plus dangereux. L'instinct de la vie se réveillant en eux, l'un ne trouvait la conservation de son existence que dans la mort instantanée de l'autre, mais il ne pouvait arriver au cœur de son ennemi qu'après une neuvième blessure qu'il aurait faite et reçue.

Le mot fatal qui marquait les coups dont ils faisaient échange avait déjà retenti neuf fois, lorsque l'image ravissante de Nehdy, parée de ses 16 ans, de sa fraîcheur, de toute sa candeur virginale, s'offrit à l'imagination de son amant; la force qui l'avait abandonné un instant lui revint alors tout entière, il dirigea son arme droit au cœur de son rival, mais la mort ne fut pas assez prompte chez ce dernier pour qu'il n'eût pas le temps d'en tirer vengeance.

Les cavaliers, en retournant sous leurs tentes, eurent à ramasser deux cadavres aux limites du désert.

Nul ne connut la cause de ce duel, Nehdy seule coupa ses longues tresses et pleura longtemps sur le corps de son amant.

FERNAND SALOMON.

Montréal, juin 1881.

À NOS ABONNÉS

Notre agent, M. Aymong, visite en ce moment Québec et les paroisses sur le chemin de fer Q. M. O. & O., entre Montréal et Québec, dans le but de recueillir des souscriptions et de percevoir ce qui est dû à l'administration du journal pour abonnement. Nous espérons que les nombreux amis que nous comptons déjà dans les endroits que visitera M. Aymong, voudront bien lui donner tous les renseignements qui pourraient faciliter sa tâche et rendre la propagande du journal efficace. Nous comptons aussi que ceux qui nous doivent s'empresseront de régler avec lui sur présentation de leur compte, afin de lui épargner des courses et des dépenses inutiles.

— L'annonce dans notre journal d'une nouvelle machine pour semer toutes sortes de grains est un sujet qui intéresse tous les cultivateurs. Le prix courant jusqu'ici a été de \$70 à \$100 chaque machine. Le bas prix et la garantie qu'il est égal à toute autre machine est une suffisante recommandation.

UNE CONSIDÉRATION. — Lorsque la maison Dupuis Frères s'ouvrit sur la rue Ste-Catherine, quartier est de la ville, presque personne dans le commerce de marchandises sèches du moins, ne faisait d'annonces. Voyant cette maison prospérer avec un système d'annonces sages et véridiques, toutes les autres l'imitèrent bientôt et aujourd'hui presque tous les marchands annoncent assez largement.

Rien de plus facile à faire. La question est de savoir si tous sont en état de répondre aux énoncés de leurs annonces.

Dans tous les cas on ferait bien de se méfier des habileurs.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'inviter les James à venir voir nos étoffes à robes nouvelles, nos soies noires, nos demi-parapluies (entout-cas) et nos parapluies doublés et garnis en dentelle.

Le tout, nous ne craignons pas non plus de l'affirmer, à 25 par cent de moins qu'ailleurs.

Nous venons de recevoir par le steamer le *Parisien*, plusieurs caisses d'autres marchandises européennes. Dupuis Frères, 605, rue Sainte-Catherine, coin de la rue Amherst, Montréal.

CHOSSES ET AUTRES

—On dit que Mgr Bourget a l'intention de faire un voyage à Rome.

—D'après les rapports du Minnesota, les blés ne donnent pas de bien grandes espérances.

—M. Willet, le maire de Chambly, construit une nouvelle filature de coton.

—Le premier steamer qui doit faire le service entre le Canada et le Brésil, partira de Montréal le 1er août prochain.

—Une dépêche de Londres annonce que Son Altesse Royale la princesse Louise reviendra prochainement au Canada.

—Edward Trickett, le fameux rameur australien, prendra part à la course en chaloupe qui aura lieu à Ottawa, le 1er juillet, jour de la Confédération.

—Il y a aux Etats-Unis 194 verreries qui emploient 23,822 ouvriers, avec un capital total de \$19,415,590 et dont la fabrication annuelle atteint le chiffre de \$21,603,464.

—Un cultivateur de New Hampshire a mis, l'automne dernier, dans un baril de pommes de son verger, une lettre priant l'acheteur de lui envoyer une réponse. Cette réponse vint de lui être envoyée de Birmingham Angleterre.

—La discussion du projet de loi de l'Université-Laval, devant le comité du Conseil législatif, s'est terminée vers une heure de l'après-midi, mardi de la semaine dernière. Neuf membres du comité ont voté pour le projet et quatre contre.

—On organise à Montréal une compagnie à fond social, au capital de \$500,000 dans le but de pratiquer en grand l'élevage du bétail, dans le Nord-Ouest.

M. Andrews Allan et M. Frank Stephen font partie du bureau des directeurs provisoires. La compagnie va demander son incorporation sous le nom de "Rocky Mountains Stock Co."

—Un télégramme reçu de Paris, nous apprend que M. Thors, du Crédit foncier franco-canadien, vient d'être fait chevalier de la légion d'honneur. M. Thors est non-seulement un financier émérite, mais il a servi la France aux jours de malheurs et il a brillamment fait la guerre franco-prussienne. Ses nombreux amis au Canada applaudissent avec plaisir sa nomination de chevalier et l'en félicitent.

—On a découvert, parait-il, une mine d'argent très-riche à la Baie Saint-Paul, à une dizaine de milles du village, du côté sud-ouest de la baie.

La veine est d'une largeur de quatre pieds et six pouces, et soumise à une analyse, le minerai a donné 456 onces d'argent par tonneau, ce qui équivaut à un dollar par once. On a acheté cette ville toutes les machines et outils nécessaires pour exploiter cette mine.

—Le consul général de France à Québec, M. Lefavre, vient de recevoir un message du ministre des affaires étrangères, à Paris, l'informant que le gouvernement français désire conclure un traité de commerce avec le gouvernement canadien directement. M. Lefavre a donné communication de ce message au gouvernement à Ottawa. Cette nouvelle a fait sensation à Ottawa et en Angleterre. Sir John interpellé à ce sujet, à Londres, a dit qu'il ne connaissait rien.

—Un entrepreneur de chemins de fer en France annonce qu'il a découvert une méthode de traiter les madriers, poteaux, traverses, etc., de manière à en augmenter considérablement la valeur et la durée. Il empile son bois dans un réservoir, et il le recouvre d'une couche épaisse de chaux éteinte. Au bout de huit jours le bois est imprégné de chaux, et prêt à être employé. On a obtenu d'excellents résultats de l'emploi dans les mines et autres constructions exposées à l'humidité, de bois saturé de chaux préparé de la manière que nous venons de décrire.

BAGARRE SUR UN TRAIN CONDUI-
SANT DES PRISONNIERS

M. Charles Cooper, gardien-en-chef du pénitencier de St-Vincent de Paul, rapporte ce qui suit :

A six heures, vendredi matin, le 17, nous quittions St-Vincent de Paul avec 31 hommes et deux femmes pour le pénitencier de Kingston. Tout alla bien jus qu'au Tanneries, où j'ai remarqué qu'un certain nombre de prisonniers avaient les mains libres. Après avoir changé de chars, je me suis aperçu qu'un plus grand nombre n'avait plus les menottes.

A Cornwall, des tentatives d'évasion ont été faites. Passé cette place, ils demandèrent du whisky, qui fut refusé. Ils commencèrent alors la chicane, brisant leurs chaînes et faisant glisser leurs menottes. Les gardiens étaient impuissants à maintenir l'ordre. Les prisonniers jurèrent qu'ils tueraient tous les gardiens plutôt que de passer cinq ans au pénitencier, d'autres disaient qu'ils préféraient la mort. Près de Mille Roches, un des prisonniers, du nom de Chaput, cassa les vitres du char et, prompt comme l'éclair, s'élança en dehors. Il a été vu tomber sur le dos, se relever puis se sauver. L'express fut arrêté, et deux gardiens se mirent à sa poursuite. Craignant pour la vie de leurs compagnons, ils abandonnèrent la chasse du prisonnier. Le train fut de nouveau mis en mouvement et la bagarre recommença. Les prisonniers faisaient usage de leur fers contre les gardiens. Pour les tranquilliser un des gardiens fit feu, mais au lieu de les apaiser, ils n'en devinrent que plus furieux.

A Morrisburg deux autres prisonniers, Adam et Théberge sautèrent par les chassés du char. Notre position devenait critique. A Edwardsburg un télégramme fut envoyé à Brockville, demandant l'aide de la police. Arrivé à Brockville, la police se joignit à nous. Près de Mallorytown, un autre prisonnier du nom de Bienvenu réussit à s'échapper. A Gananoque, un autre prisonnier prit aussi la fuite. C'est entre Gananoque et Kingston que la lutte fut la plus acharnée. Enfin rendu à Kingston, ceux qui restèrent des prisonniers sautèrent des chars, le train allait une vitesse de 25 à 30 milles à l'heure.

LA PATTI A LONDRES

Mme A. Patti a reparu à Covent Garden; c'est sa vingt-et-unième saison et, de bonne source, je puis annoncer que c'est sa dernière. Très belle dans *Semiramide*, elle a été admirable dans la *Traviata*. Accueillie comme elle méritait de l'être, dans le premier opéra, des amis maladroits ont jonché la scène de fleurs et de bouquets. La presse anglaise, juste, mais sévère, a protesté vigoureusement et avec ensemble contre cet enthousiasme de commande; Mme Patti, dans la *Traviata*, a eu le bon goût de faire supprimer des manifestations ridicules, et son triomphe n'a été ni moins grand ni moins sincère. Dans *Semiramide*, Gailhard a partagé le succès de la prima-donna; dans la *Traviata*, M. Nicolini a chanté merveilleusement. La mise en scène des deux opéras laisse beaucoup à désirer. Les Egyptiennes de *Semiramide* sont grotesques, et les décors de la *Traviata* sont d'un primitif trop primitif. Faudrait soigner cela, mon cher Tagliafico; comme noblesse, Covent-Garden oblige.

Mme Christine Nilsson, elle aussi, a fait sa rentrée à Her Majesty's theatre, dans *Faust*. La très grande artiste est toujours la Marguerite rêvée; en présence d'un talent comme celui-là, les formules de louanges manquent.

MM. Gravel et Thibault donnent avis au public, et en particulier à leur nombreuses pratiques, qu'ils ont maintenant en mains le plus bel assortiment de Tweed Ecossois, Anglais et Canadien, Drap, Serge et Tricot qu'il soit possible de trouver. Leurs prix sont des plus modérés. Ainsi donc si vous voulez être bien servis et acheter à bon marché pour argent comptant, rendez-vous chez Gravel et Thibault, 587, rue Ste-Catherine.

N. B. Nous invitons aussi les Dames à venir examiner notre département de Mode, nous ne doutons pas qu'elles seront émerveillées de l'élégance de nos chapeaux. Venez donc immédiatement pour choisir.

PROFONDEUR DE LA MER

Lors de la pose du câble transatlantique, les explorations des sondeurs ont pu nous donner une idée de la profondeur des différentes mers. Généralement, la mer, dans les voisinages d'un continent, est peu profonde. Ainsi la mer Baltique, entre l'Allemagne et la Suède, n'est profonde que de 120 pieds seulement; et l'Adriatique entre Venise et Trieste, l'est seulement de 130 pieds. La plus grande profondeur du canal, entre la France et l'Angleterre n'excède pas 300 pieds, tandis qu'au sud-ouest de l'Irlande, en pleine mer, l'eau est profonde de plus de 2,000 pieds. Au sud de l'Europe, les mers sont plus profondes que celles de l'intérieur. Dans la partie la plus étroite du passage de Gibraltar, la profondeur est seulement de 1,000 pieds, tandis qu'un peu plus loin à l'est elle est de 3,000 pieds. Sur les côtes d'Espagne la mer est profonde de 6,000 pieds; et à 250 milles au sud de Nantucket on n'a pas trouvé de fond à 7,000 pieds. Les profondeurs les plus considérables se trouvent dans l'Océan Pacifique. A l'ouest du Cap de Bonne Espérance, on a mesuré 16,000 pieds; et à l'ouest de l'île Sainte-Hélène, 27,000. On estime qu'en moyenne la profondeur de l'Atlantique est de 25,000 pieds, et celle du Pacifique de 20,000.

LE CZAR

Nous empruntons au *Times* des détails personnels sur le Czar :

On se tromperait grandement si l'on supposait que les craintes du nouvel empereur pour son salut sont exagérées. Il serait plus correct de dire qu'elles sont inexplicables, si on ne tient pas compte de l'influence qu'il subit.

Il est certes étrange de voir en proie à la terreur un homme de 37 ans, d'une structure robuste et d'une force herculéenne, car l'empereur est doué d'une force physique extraordinaire, et je me souviens de l'avoir vu courir un fer à cheval avec les doigts; tel est cependant le cas, par suite de l'influence qu'exerce sur l'empereur, qui est excellent père de famille, l'état nerveux de l'impératrice.

Le départ du Czar pour Gatchina a été une véritable fuite. Le jour fixé pour son départ, quatre trains impériaux se tenaient prêts d'une manière ostensible à quatre gares différentes de Saint-Petersbourg, avec tous les gens de la suite officielle et militaire; et, pendant que les quatre trains attendaient, l'empereur partait sans suite dans un train qui l'attendait à une gare d'évitement.

Il ne faut certes pas ajouter foi à tous les contes exagérés qui se débitent. Il est cependant certain que l'empereur se montre le moins possible à Gatchina, qu'il voit rarement ses ministres, et que ses aides de camp, qui autrefois avaient libre accès auprès du Czar, ont reçu l'ordre de ne se présenter que deux soirs par semaine et sur demande expresse.

La population de St-Petersbourg a été on ne peut plus affectée de l'absence de l'empereur à la messe du quarantième jour, célébrée pour son père; l'obligation pour un fils d'assister à cette cérémonie est plus forte que celle d'être présent aux funérailles. L'impératrice était également absente.

Le dimanche de Pâques, alors que de temps immémorial tout Russe pouvait voir et même embrasser l'empereur, personne n'a pu voir son visage, ce qui a été une cause de stupéfaction pour toutes les Russies.

En politique, le grand art consiste à savoir tromper tout le monde sans jamais se laisser duper soi-même.

En ce bas monde, les dupes sont ceux qui font le lit des autres; les niais ceux qui, après avoir fait le leur, s'endorment à côté, et les habiles, ceux qui, n'en ayant pas, vont coucher dans celui du voisin.

LE DROIT DE DJEBR

SIMPLE RÉCIT JUDICIAIRE

La jeune Yamina bent Ahmed vit, depuis son plus bas âge, seule avec sa mère, Fathma bent El-Hadj Mohamed.

Voilà vingt ans que celle-ci a été abandonnée par son mari, Ahmed ben Ali El-Kassem, un fellah des Beni Chaïeb;—sans qu'aucun divorce ait été prononcé, le père a quitté un jour le petit houch de la banlieue de Milianah, et c'est tout au plus s'il a revu, à de bien rares intervalles, l'enfant qu'il a délaissée ainsi depuis si longtemps et qui a grandi sans qu'il se soit soucié jamais de la nourrir ni de l'élever.

Un jour, un homme se présente dans la paisible maisonnette, où la mère et la fille vivent ensemble; il est porteur d'un acte du Cadi de Toukria, par lequel le père d'Yamina a donné celle-ci en mariage à Mohamed ben Djelloul du village de Kremir, moyennant 150 francs que ce dernier lui a versés.—Cet homme est le mari, il vient vous réclamer celle qui, sans l'avoir jamais vu, est devenue sa femme; fort de ses droits. Il vient l'enlever à sa mère pour l'emmener avec lui, pour exiger d'elle la consommation du mariage.

Yamina résiste à cette prétention; comment, ce père qui a foulé aux pieds tous ses devoirs, prétendrait-il avoir encore le droit de disposer de sa fille, de l'abjurer en quelque sorte, au plus offrant?

Le Cadi juge le différend;—il reconnaît bien que la situation d'Yamina est intéressante;—il donne cependant raison au mari;—il se contente de décider que la dot sera de 300 francs au lieu de 150, que le mari se a habiter sa femme dans la banlieue de Milianah et la traitera, non en fellah, mais suivant les usages de la ville.

Mais toutes ces concessions ne suffisent pas à Yamina; elle ne veut point de Mohamed ben Djelloul pour époux, dans quelque condition que ce soit, et sans se décourager, elle va devant les juges d'appel à Alger;—là, elle et sa mère, tâchent de fléchir les Magistrats par toutes les ressources de leur éloquence: "On ne peut la livrer ainsi à cet homme qu'elle ne connaît pas, qu'elle n'avait jamais vu avant l'acte de mariage, pour qui elle n'a aucun penchant, que son père lui a choisi, non dans une pensée de prévoyance et d'affection pour elle, mais dans une vue, sans doute, purement égoïste et intéressée?"

Rien n'y fait; les juges d'appel, inflexibles, prononcent: "Attendu qu'aux termes de la loi musulmane, le père a le droit d'imposer le mariage à sa fille vierge, quel que soit son âge, qu'Ahmed, père d'Yamina, n'a donc fait qu'user du bénéfice de la loi, confirmons la sentence du Cadi."

Et la pauvre Yamina est livrée, frémissante et désespérée, à cet inconnu qui a acheté de son père, le droit d'être son mari!

Mères! Mères!! Mères!!!

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. Les TROCHISQUES DE BROWN pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme les sirops et pectoraux, mais agissent directement sur les parties malades; soulageant l'Irritation, guérissant l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhe et maux de Gorge, et les autres maladies auxquels sont sujets les orateurs publics et les chanteurs. Depuis trente ans que ces TROCHISQUES sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons.



L'ingénieur ROCHE.

Compagnons du colonel Flatters, victimes des Touaregs.



Le lieutenant DIANOUS.



M. J. O. DION,
SECRETAIRE DU COMITÉ DU MONUMENT DE SALABERRY



M Roustan

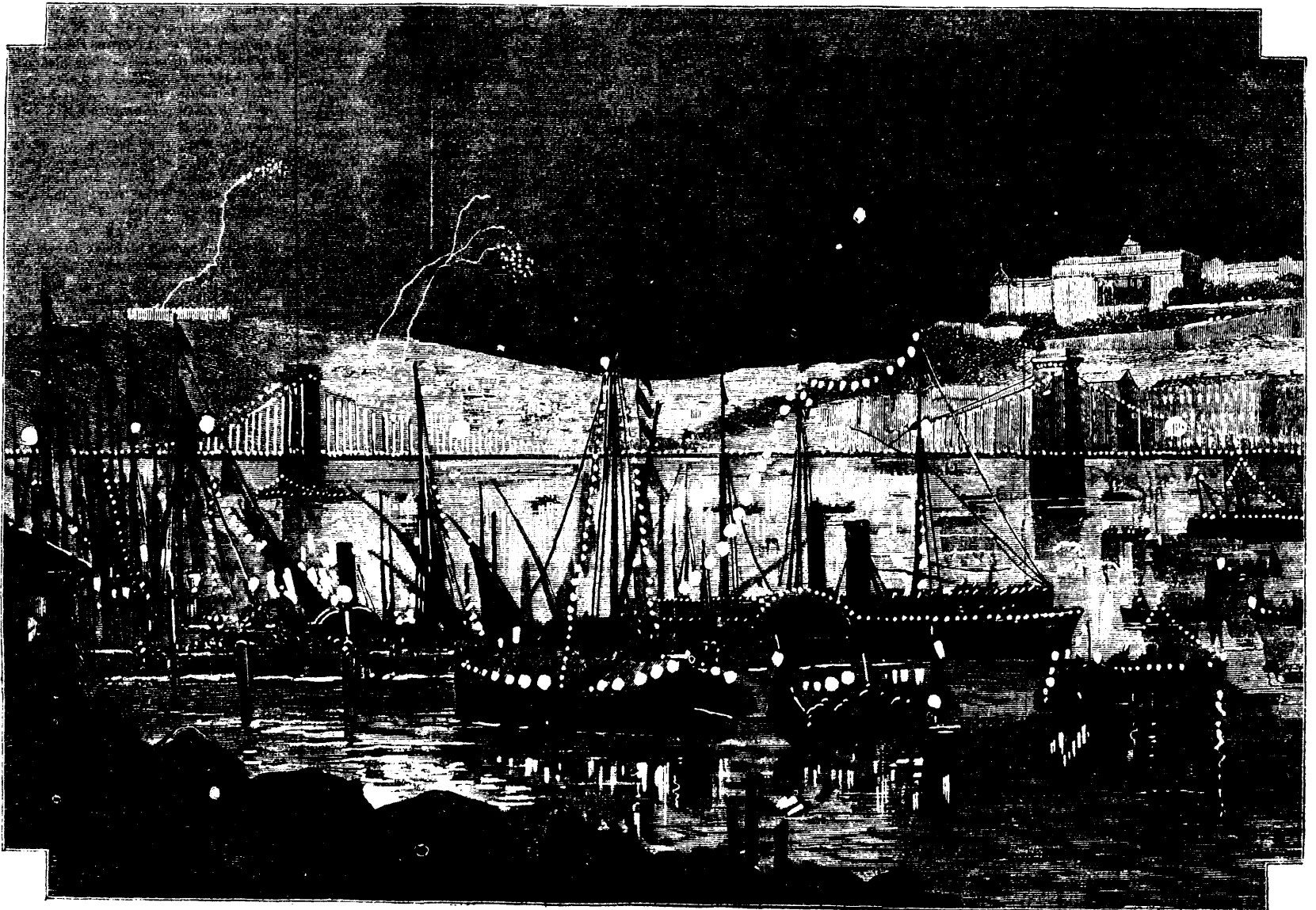
Général Bréart

Le Bey

SIGNATURE DU TRAITÉ AVEC LA FRANCE PAR LE BEY DE TUNIS



Entrée du prince Rodolphe et de la princesse Stéphanie à Buda-Pesth.



AUTRICHE-HONGRIE. — Les fêtes de Buda-Pesth pendant le séjour du prince Rodolphe et de la princesse Stéphanie. — Les illuminations.

LA PROBITÉ DANS L'ENFANCE

I

La probité est une vertu bien particulière, en ce sens qu'il y a non-seulement des degrés, mais des catégories de probité. Ce sont les compartiments d'un même logis, mais qui ne communiquent pas toujours entre eux. Très peu de personnes ont naturellement toutes les probités. Tels hommes réputés honnêtes, et qui ne vous feraient pas tort d'un centime dans un compte, vous vendent sans scrupule comme excellent, un cheval auquel ils connaissent un défaut irrémédiable, mais non réhibitoire; la probité de ces gens-là s'arrête à la porte de l'écurie. D'autres, qui auraient horreur de vous prendre de l'argent, ne vous rendent jamais celui qu'ils vous ont emprunté. D'autres encore vous rendent votre argent et ne vous rendent jamais vos livres. Quelques-uns, collectionneurs passionnés de gravures, d'autographes, d'objets d'art, trouvent dans leur passion une circonstance si atténuante qu'ils ne pensent même pas à avoir des remords de leur improbité.

Un de mes amis avait rapporté d'un voyage au Mexique plusieurs curiosités très précieuses, et entre autres une petite vierge de Guadalupe, costumée de la façon la plus originale. Arrive un matin chez lui un amateur enragé de bibelots: il se passionne à première vue pour cette petite statue: "Vendez-la moi, je vous en supplie.—Eh bien n'est pas à vendre.—Je vous en donnerai le prix que vous voudrez.—Je n'en veux aucun prix.—Eh bien! s'écria-t-il avec la naïveté de la passion, donnez-la-moi!—Vous moquez-vous? répond en riant mon ami.—Je vous en conjure! je ne peux pas m'en passer. Cette petite statue me tourne la tête!—La bonne plaisanterie!—Vous me la refusez?—Oui!—Eh bien, je la prends!" Et là-dessus, il la saisit et l'emporte bravement, sans remords, à la façon des Romains enlevant les Sabines! Mon ami, stupéfait de ce rapt original, lui dit pourtant: "Vous savez que je ne vous la donne pas! C'est entendu!" répond le voleur, et il s'en alla. Certes, un larcin commis sournoisement, frauduleusement, eût été plus blâmable, mais enfin on ne peut pas dire que ce fût honnête!

Il est des domestiques, parmi les plus sûrs, qui ne se font aucun scrupule de vous dérober un fruit, un verre de liqueur, un gâteau; ce qui se mange et ce qui se boit ne compte pas dans leurs accommodantes probités. Un homme se regarderait comme déshonoré si on le supposait capable de jouer avec des cartes biseautées; mais que le hasard ou même la ruse le rende maître d'un secret dont la divulgation influera certainement sur les fonds publics, et il courra jouer à la Bourse, à coup sûr, autant dire avec des désespérés.

Je sais de braves gens qui n'hésitent pas à frustrer le Trésor public par de fausses déclarations de ventes, de baux, sous prétexte que l'Etat n'est pas quelqu'un. Mais c'est bien plus que quelqu'un, c'est tout le monde, et tout le monde représentant ce qu'il y a de plus sacré dans la société, la loi. N'importe, on commet allègrement cette fraude, quoiqu'elle soit aggravée d'un mensonge, et souvent d'un mensonge signé.

Je ne puis me rappeler, à ce sujet, sans en rire, et sans en être touché tout ensemble, le trait caractéristique d'un de mes plus chers amis. Il porte dans toutes les choses de la vie et surtout dans les questions d'argent une inflexibilité de principes, un absolu dans la probité, une délicatesse allant jusqu'au chevaleresque, qui lui ont valu dans le monde le surnom de Don Quichotte. Or donc X... revenait de Belgique avec sa belle-mère. La brave dame avait acheté à Malines de fort belles dentelles et les avait adroitement cachées dans ses malles, au milieu de ses robes. Arrivés à la frontière, son gendre lui dit:

N'oubliez pas de déclarer vos dentelles, chère belle-maman?

—Par exemple! il me faudrait payer des droits énormes.

—Mais ces droits vous les devez.

—Je les dois? A qui? Pourquoi?
—Parce qu'il y a une loi sur l'importation qui frappe d'un impôt...

—Est-ce que c'est moi qui l'ai faite, cette loi? Est-ce qu'on m'a demandé mon avis pour la faire? Je la trouve absurde, moi, cette loi; je la trouve inique, oppressive... et je ne comprends pas qu'un libéral comme vous approuve une telle tyrannie; j'y échappe, c'est mon droit.

—Mais c'est de la contrebande, belle-maman, et la contrebande est une fraude.

—Assez, reprit-elle assez sèchement. Vous n'avez pas la prétention, j'imagine, de m'apprendre ce que j'ai à faire; donc, taisez-vous.

Il se tut; mais quand on en vint à l'examen des malles et que le douanier demanda aux voyageurs s'ils n'avaient rien à déclarer, mon ami, avec le calme qui lui est propre, répondit:

—Oui, monsieur, madame a ici des dentelles de Malines qui, je crois, doivent payer à l'entrée.

La fureur de la dame, vous vous l'imaginez. Elle ne pouvait rien dire, le douanier était là; il lui fallut ouvrir ses malles, dérouler ses bandes de Malines et payer un droit qui lui parut exorbitant. A chaque pièce de dentelle qu'elle montrait, et à chaque somme d'argent qu'elle tirait, elle lançait à son gendre des regards furibonds et des imprécations sourdes qu'il écoutait avec un flegme imperturbable. Mais l'histoire eut un dénouement bien imprévu. La vue de l'honnêteté à un tel ascendant, même sur ceux qu'elle condamnait ou irritait, que la visite finie et les deux voyageurs restés seuls, la belle-mère de mon ami se retourna vers lui, et, après un moment de silence, lui sautant au cou: Mon gendre, vous êtes un brave homme, il faut que je vous embrasse.

Voilà un bien long préambule: où tend-il? Où nous conduisent toutes ces réflexions philosophiques? A un fait particulier, d'où elles sont nées et qui met en scène le sujet de cette étude, la probité dans l'enfance.

Je suis depuis quelques années en relations de confiance affectueuse avec une mère qui m'appelle en riant son moraliste consultant. Chaque fois que l'éducation de ses enfants fait surgir devant elle quelque intéressante question relative à la famille, elle m'en fait part, et de là, entre nous, une correspondance où les lettres que je reçois vont souvent bien plus au fond des choses que celles que j'écris.

Je vais donc laisser la parole à cette mère. Sous sa plume le récit sera une action.

II

" 2 juillet.

" Mon vieil ami, depuis sept ans, vous le savez, mon fils m'a fait faire bien des pas dans le monde de la réflexion et de la conscience. Aujourd'hui, il me jette dans un indicible émoi. Voilà toutes mes idées sur les hérédités morales, renversées! Je croyais aux bonnes souches, aux bonnes races! Une de mes joies, en épousant mon mari, était de penser à tout ce que des enfants, nés d'un tel homme, apporteraient dans ce monde de probité native, et d'honnêteté sans alliage. Un petit fait m'a mis l'esprit tout en trouble.

" Il ne m'aurait pas effrayée s'il eût été isolé, mais déjà quelques symptômes fugitifs, quelques indices vagues avaient éveillé ma sollicitude à ce sujet.

" Une vieille tante qui demeure avec nous a une manie assez commune chez les personnes de son âge et de son temps, la manie des provisions. Vous vous rappelez que les armoires pleines de linge étaient l'orgueil de nos grand-mères, et que les armoires pleines de conserves étaient leur joie. Ma vieille tante possède donc un tiroir où elle entasse deux ou trois livres de sucre en morceaux cassés, pour assurer d'avance et pour un mois, le service régulier de son café au lait du matin et de son verre d'eau à la fleur d'oranger le soir. L'adresse fureteuse des sept ans de mon garçon a bien vite dépisté ce trésor, et dès que ma vieille tante n'est plus chez elle, voilà mon maraudeur qui entre dans la chambre à pas de loup, décroche la clef du tiroir dont il a découvert la cachette,

et pille le magasin avec la discrétion de quelqu'un qui compte y revenir. Jusqu'ici, sans doute, rien de bien grave; la morale de beaucoup d'enfants ne s'élève pas tous les jours au-dessus de celle des domestiques: ce qui se mange ne compte pas; voler des friandises, ce n'est que *chipper*, et ce qu'il y a de *niche* dans ce larcin arrive encore comme circonstance atténuante. Pourtant, un détail me frappe et m'attriste: c'est la clef décrochée!

" Si le tiroir avait été ouvert, si la tentation s'était offerte à lui inopinément, s'il n'y avait succombé qu'une fois, je l'excuserais; mais la préméditation, la combinaison, la récidive constituent un véritable larcin; il sait bien qu'il fait mal puisqu'il se cache; sa modération même dans ses fraudes, son art à les espacer pour pouvoir les dissimuler tout en les recommençant, tout cela dénote un esprit de ruse qui est trop souvent le compagnon de l'improbité. Aussi quand ma vieille tante, qui sait son compte, attendu que son tiroir est tenu comme un livre de dépense, et que le total des morceaux se divise en autant de petits tas qu'il y a de tasses de café et de verres d'eau à la fleur d'oranger dans le mois; lors donc qu'elle m'a dit: " Il m'en a pris deux mardi, trois le sur-le lendemain, un seulement le dimanche," j'ai été aussi affligé de l'habile échelonnement de ces petits larcins que de ses larcins mêmes. M'alarmé-je à tort? Répondez-moi!..."

Je lui répondis immédiatement: " Ne vous effrayez ni trop, ni trop tôt. Il y a très-souvent chez les enfants un peu du renard, ou plutôt du petit sauvage. Or, chez les sauvages, l'idée de propriété est chose fort confuse: la distinction *du tien* et *du mien* y consiste généralement à prendre le tien pour en faire le mien. C'est le fait et l'honneur de la civilisation d'avoir élevé jusqu'au rang d'une vertu et d'un devoir le respect du bien d'autrui; à ce titre, elle rentre dans l'éducation, et ce n'est là qu'une chose de plus à apprendre à votre fils; ajoutez que la gourmandise a sa part dans la petite improbité de votre fils et l'explique. Donc, pas de sujet de crainte excessive; rien qui ressemble à une perversité exceptionnelle chez votre fils. Seulement, commencez vos leçons le plus tôt possible."

Quelques jours après, je reçus cette seconde lettre:

" 10 juillet.

" Mon inquiétude est devenue du chagrin. Je ne peux plus en douter, mon fils n'est pas honnête. Jugez-en. Chaque matin, il part pour une pension voisine et revient à l'heure du dîner. Ce départ matinal et cette absence qui dure tout le jour nous ont amenés à lui constituer un petit budget pour ses dépenses, ses jeux, ses promenades du jeudi. Il a, selon un mot familier, son petit *argent de poche*.

" Quoique mes livres ne soient pas aussi rigoureusement tenus que le tiroir de ma tante, cependant je compte et veux compter. Grands furent donc mon étonnement, ma peine, quand je crus m'apercevoir que mon fils avait gonflé sa bourse d'écolier aux dépens de la mienne. D'abord je me r fusai à un tel soupçon; il me sembla que je calomniais, mais hier, appelée par une visite au jardin, je laissai imprudemment traîner sur ma table à ouvrage mon porte-monnaie, dont je venais de compter le contenu. C'était dimanche, jour de congé. Je sors du salon; je descends dans le jardin où m'attendait un visiteur; mon fils y jouait avec sa sœur. J'entre dans le petit bois pour y promener le voisin qui venait me voir, je vois l'enfant se glisser dans le salon, et deux minutes après en ressortir vivement et l'air agité. Je rentre, je cours à mon porte-monnaie: il y manquait une pièce de un franc et une autre de cinquante centimes. Ce fut un coup affreux.

" Je tombai sur un fauteuil en sanglotant. Sans doute, pour les enfants, ce qui est à leurs parents leur semble encore à eux. Ils se disent peut-être qu'ils nous dérobent qu'ils leur propre bien. Sa faute n'est, je veux le croire, qu'une ignorance, une erreur de conscience; mais peut-être aussi est ce le germe d'une maladie morale

incurable. Les malhonnêtes gens commencent ainsi. Cette perversité précoce éclate parfois chez les enfants des plus honnêtes parents. Le fils d'un de nos plus chers amis fut chassé à seize ans de son collège pour avoir volé à un de ses camarades une pièce de cinq francs. Si un pareil malheur nous fût arrivé, je ne sais pas ce que mon mari serait devenu. Je frémis de penser à ce qu'il ferait s'il apprendrait seulement le larcin de son fils. Quel parti, vais-je prendre? Comment couper dans sa racine, comment étouffer dans son germe ce vice naissant? En fait de guérison morale, je ne crois qu'à celles où l'on est soi-même le guérisseur. Je ne crois aux plantes vénéneuses bien mortes que quand on se les arrache soi-même du cœur avec indignation et surie. Voilà ce que je cherche! Une épreuve, une épreuve décisive, radicale, qui m'ouvre son âme et la lui ouvre à lui-même! Il faut que je sache ce qui s'y passe, ce qui s'y cache! Il faut que je sache ce qu'elle est, ce qu'elle peut, cette hideuse bête tapie dans le for intérieur de mon enfant, si vous trouvez quelque moyen, écrivez-le moi; si j'en trouve un, je vous l'écrirai."

" 15 juillet.

" J'ai trouvé. Demain je fais la tentative. Ce que j'essaie est bien grave; mais je verrai clair enfin! Je tremble comme à la veille d'une opération, d'où doit sortir l'arrêt du médecin, qui vous dit: " Votre fils est perdu, ou votre fils est peut-être sauvé."

" Deux jours après.

" Voici ce qui s'est passé. Nous étions réunis tous trois dans le salon, mon mari, mon fils et moi. L'enfant écrivait un devoir. Alors d'une voix un peu émue, que je tâchais pourtant de rendre calme..... " Mon ami, dis-je à mon mari, j'ai une nouvelle fâcheuse à vous apprendre.

—Laquelle?

—Vous avez comme moi de l'affection pour notre petit domestique Joseph?

—Je le crois bien, je l'ai vu naître; je l'ai retenu à sa mère il y a treize ans, quand elle le nourrissait encore, pour l'attacher à notre service; le fils de braves gens! Je l'aime beaucoup. Que lui arrive-t-il donc?

—Vos éloges, mon ami, rendent ma réponse plus difficile.

—Parlez.

—Eh bien, mon ami, je crains que Joseph ne soit pas honnête.

—Pas honnête! Joseph! Pas probe! C'est impossible!

—Si je vous disais que je suis à peu près sûr... plus qu'à peu près... qu'il a volé!

—Volé! s'écria mon mari, volé! Joseph! Quand? A qui? Quoi? Quelles preuves en avez-vous?

—Une preuve irrécusable! C'est à moi qu'il a volé!

—A vous!... Après tout ce que nous avons fait pour lui! Après que nous l'avons élevé comme notre enfant! Mais ce serait aussi abominable... que si notre fils... Comment vous en êtes-vous aperçue!

" Je restai un moment sans répondre, et suivant mon fils de l'œil.

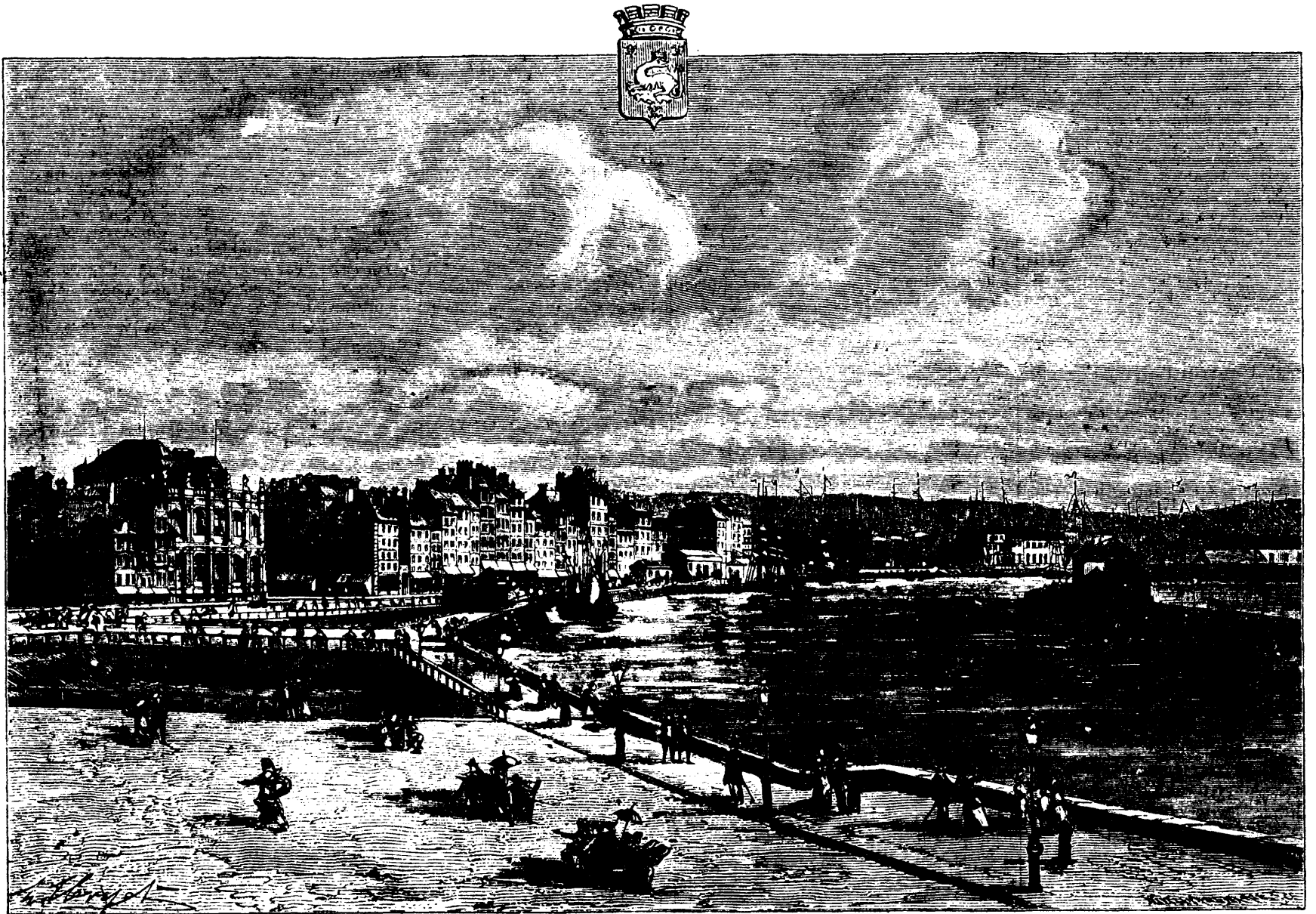
" Il était devenu un peu pâle, au commencement de l'entretien, et, quoique toujours penché sur son papier, sa plume s'était arrêtée; il écoutait.

" Je repris donc lentement: " Il y a quelques jours, j'avais oublié mon porte-monnaie, là, sur cette table à ouvrage. (Un léger tremblement saisit mon fils.) Je savais le compte exact de mes pièces de monnaie.

(Chacune de mes paroles augmente le tremblement de mon fils.)

" Je descendis au jardin, laissant Joseph ici à côté, dans la bibliothèque qu'il nettoyait, et où je l'entendais aller et venir. Personne que lui dans ces deux pièces. Au bout de quelques instants de promenade, je revins brusquement, et j'entends des pas qui semblaient se précipiter au dehors. J'entre dans la bibliothèque, Joseph n'y était plus. Je cours à ma bourse, il y manquait deux pièces d'argent.

(Mon fils devenait livide.)



Gravure extraite de *La France illustrée*, par V.-A. Malte-Brun. (ROUFF, éditeur.)

LE HAVRE

LE HAVRE (lat. 49° 29' 16"; long. 2° 13' 45" O.). Le Havre-de-Grâce (*Gratia Portus, Franciscopopolis*), à 97 kilomètres au nord-nord-ouest de Rouen et à 213 au nord-ouest de Paris, station terminale de la ligne du chemin de fer de Paris à Rouen et au Havre, chef-lieu de sous-préfecture, tribunal de première instance, tribunal de commerce, lycée, sous-arrondissement maritime, place de guerre de 3^e classe, etc., est le port de commerce le plus considérable que possède la France sur la Manche et qui rivalise avec Marseille; sa population, qui, en 1850, était de 25.000 habitants est aujourd'hui de 96.000. Le Havre ne peut prétendre à une haute antiquité. Sous Charles VII, il existait à l'embouchure de la Seine, à la place où s'élève Le Havre, des fortifications qui furent occupées par les Anglais; près de là se trouvait un hameau habité par des pêcheurs et dépendant de la paroisse d'Ingouville. Au milieu de ces huttes était une petite chapelle dédiée à *Notre-Dame-de-Grâce*. Voilà la modeste origine de cette belle ville. Sous Louis XI, deux expéditions maritimes se rallièrent au Havre. Louis XII fit réparer les fortifications et construire des quais en bois; mais c'est au successeur de ce

prince que le Havre doit véritablement son existence. François I^{er} sentit de quelle importance commerciale pouvait être un port placé à l'embouchure de la Seine; il voulut en faire un entrepôt de commerce et une place de défense. Par ordre du roi, du Chillou, vice-amiral et ingénieur renommé, jeta les fondements de la nouvelle ville, à laquelle François I^{er} voulut donner ses propres armes, une salamandre. Le port reçut d'abord le nom de *Ville-Françoise*, auquel les savants du temps voulurent substituer le nom grec de *Franciscopolis* (*ville de François I^{er}*). Ni l'une ni l'autre de ces dénominations ne prévalut, et le *Havre-de-Grâce* garda; dans l'usage commun, ce nom qui convenait à sa destination, et rappelait en même temps la chapelle de *Notre-Dame-de-Grâce*, autour de laquelle s'étaient groupés ses premiers habitants. Des fortifications élevées à cette époque il était resté, jusqu'à ces dernières années, une tour, à l'entrée du port, connue sous le nom de *Tour de François I^{er}*; elle a été démolie pour les embellissements de la ville. L'église *Notre-Dame*, commencée également sous François I^{er}, existe seule aujourd'hui.

A part ses deux anciennes églises, *Notre-Dame* et *Saint-François*, Le Havre ne possède que des édifices modernes, parmi lesquels nous citerons l'*Hôtel de Ville*, le théâtre, le lycée, le musée, etc...

Le Havre est la patrie de plusieurs personnages célèbres; citons : Bernardin de Saint-Pierre, Casimir Delavigne. M^{me} de Lafayette est née dans cette ville, dont son père était gouverneur. Le Havre a produit aussi deux écrivains d'une illustration plus équivoque, Georges de Scudéry et sa sœur, M^{lle} de Scudéry, auteur de ces interminables romans tant ridiculisés par Molière et par Boileau. Noblesse oblige; aussi faut-il espérer que l'amour du gain et les préoccupations du commerce laisseront dans l'esprit des habitants du Havre une place pour l'appréciation des œuvres de l'intelligence. Gènes, Venise et Florence ont été, avant le Havre, de grands marchés; mais ce qui a légitimé leur opulence et immortalisé le souvenir de leur splendeur, c'est leur culte pour toute autre chose que les marchandises qui les avaient enrichies.

Les armes du Havre sont : *de gueules, à la salamandre couronnée d'or, au chef d'azur, semé de trois fleurs de lis d'or*; — aliàs : *de gueules, à une salamandre d'argent couronnée d'or, sur un brasier du même et accompagnée de trois fleurs de lis d'or, deux en chef et une en pointe.*

"Le vol est donc évident... Maintenant, mon ami, que faut-il faire?"

"Mon mari gardait le silence. Il semblait profondément ému. Sa figure, d'ordinaire si calme, trahissait un trouble extraordinaire. Il répondit enfin d'une voix très altérée :

"—Il n'y a qu'une chose à faire... tout dire aux parents. Pauvres gens ! quel coup ! Des cœurs si honnêtes ! que va devenir le père ? Je me figure ce que j'éprouverais si j'apprenais que mon fils !... Ici, il s'arrêta, ses larmes contenues lui coupaient la voix.

"Je regardais mon fils, ses lèvres se choquaient l'une contre l'autre.

"—Mais que direz-vous aux parents, mon ami ?

"—Je vous l'ai dit : tout ?

"—Est-ce que vous chasserez Joseph ?

"—Si je le chasserai... s'écria-t-il. Je ne pourrais plus le voir ! Les fripons me font horreur !

"Je fus effrayé de la figure décomposée de mon fils ! Nous, mère, nous sommes bien vite au bout de notre inflexibilité, et je repris doucement : " Calmez-vous, mon ami ! Pensez que Joseph n'a que treize ans. Il est encore possible de le corriger. Il y a bien de l'inconscience dans les fautes de certains enfants. Ils font souvent le mal parce qu'ils ne se doutent pas que ce soit le mal ! " Je parlais pour mon fils, pour le réconcilier un peu avec lui-même.

"Ne vaudrait-il pas mieux tâcher de s'adresser à la conscience de cet enfant, lui faire sentir à lui-même sa faute ? — Un coup violent, répondit mon mari, la lui fera seul sentir. Ce qu'il a fait est injustifiable. Je vous promets d'arrêter la colère du père. Tel que je le connais, elle pourrait être terrible. Mais s'il me demande un conseil, je le lui donnerai sans hésiter.

"—Que lui conseillerez-vous donc ?

"—De mettre pour trois mois son fils dans une maison de correction.

"—En prison ! m'écriai je avec effroi, car ma pensée n'avait pas été jusque-là."

(Mon fils était blême de terreur.)

"—En prison ! si jeune encore ! presque enfant ! Son chagrin sera du désespoir.

"—Tant mieux ! la leçon sera plus forte. D'ailleurs il l'a méritée ! Comment ! nous voyons tous les jours de pauvres petits malheureux expier par la détention des larcins qu'excuse la faim, l'ignorance, l'abandon, et nous épargnerions, nous, cette peine à des enfants qui volent par vice..."

Je tressaillis à ce mot de vice.

"Oui, par vice ! Puisqu'ils étaient mis à l'abri de la tentation par le bien-être et avertis du mal par l'éducation. S'il y a un moyen de sauver Joseph, c'est celui là ! Il n'est peut-être pas incorrigible ; mais un châtement terrible peut seul le corriger. Il faut, avant que nous le rendions à la société, qu'il ait appris par la souffrance, par l'humiliation, ce que c'est que cette grande vertu de la probité, qui est le fondement de l'état social même, puisque sans elle il n'y a dans le monde que mensonge, iniquité, spoliation et haine. Je vais écrire au père de Joseph."

Mon mari, à ce mot, se leva et se dirigea vers son cabinet, mais mon fils, mû comme par un ressort, s'était levé en même temps, et, courant à son père, il se jeta par terre. Il semblait qu'il voulût se mettre sous ses pieds, et il criait avec un mélange effrayant de sanglots et de larmes :

"Je ne veux ! Tu n'iras pas ! Tu n'écriras pas ! Joseph est innocent ! C'est moi ! c'est moi qui suis le coupable !

"—Toi ! s'écria mon mari en le relevant violemment.

"—Oui ! moi ! dit l'enfant, dont la terreur avait disparu devant le sentiment du danger de son camarade. Oui ! moi ! c'est moi qui ai pris l'argent de maman ! C'est moi qu'il faut envoyer en prison ! Je veux que tu m'y envoies ! Tu as raison ! Punis-moi ! punis-moi !"

Et sa voix s'éteignit dans les larmes.

Mon mari était tombé sur un fauteuil, anéanti. J'en profitai pour relever l'enfant, le prendre dans mes bras, l'emmener dans la pièce voisine en lui disant : " Reste là ! " Puis je revins à mon mari.

"Il vous a dit vrai ! Il est coupable ! Je le savais ! J'ai cru, comme vous, qu'une leçon terrible était nécessaire ! J'ai tenté l'épreuve ! Si cruelle qu'elle ait été, je m'en applaudis. Son aveu, et surtout la manière dont il a fait cet aveu, efface un peu sa faute à mes yeux. La faute était d'un enfant, l'aveu est d'un homme. Le fond même de son âme s'y est montré, et cette âme n'est pas basse. Calmez votre chagrin, mon ami, nous avons écrasé la tête du serpent. Votre fils sera digne de vous."

Mon mari n'eut pas la force de me répondre, il se leva pourtant, il me suivit, et nous entrâmes dans le petit salon où j'avais caché l'enfant. Il n'y était plus.

Etonnée, presque inquiète, je m'élançai vers la fenêtre... et qu'est-ce que je vois ? mon fils courant après Joseph, qui était en bas du perron, se jetant à son cou et lui donnant une petite montre qu'il avait achetée avec l'argent de ses étrennes et le prix de ses bons points de l'année. Joseph se débattait, refusait la montre :

"—Prends-la, Joseph ! prend-la, lui disait mon fils ! je t'en supplie !

Sa pensée que je devinai m'émut profondément. Ce besoin de réparer, de compenser le tort, qu'il avait non pas causé, mais failli causer à son camarade ; cette idée de le dédommager du soupçon injuste qu'il avait fait planer sur lui, me parut d'un cœur trop délicat pour être malhonnête ; me retournant donc vers mon mari, je lui dis :

"—Etes-vous rassuré ?

"—Une blessure si cruelle ne se guérit pas si vite, me répondit-il. Je suis touché, mais consolé, pas encore !... A ce moment, entrèrent Joseph et mon fils :

"—Monsieur, dit Joseph, voilà une montre que M. Maurice veut absolument me faire prendre, mais je ne veux pas. Il ne peut pas me la donner puisqu'on la lui a donnée. N'est-ce pas, monsieur ?

Mon mari resta un moment comme interdit. Des larmes roulaient dans ses yeux.

"—C'est très bien ce que vous faites-là, Joseph, dit-il au petit domestique : ne pas s'approprier ce qui ne nous appartient pas, c'est de la probité ; refuser ce qu'on croit ne pas devoir accepter, c'est mieux encore, c'est de la délicatesse. Vous donnez là à mon fils une double leçon, dont il profitera, j'espère. Prenez cette montre, je vous y autorise. Allez, mon enfant.

Joseph sortit aussi confus qu'heureux. Mon mari alla à son fils et lui dit :

"—Je te promets d'oublier ce qui s'est passé, mais à une condition, c'est que tu te le rappelleras toujours !

E. LEGOUVÉ.
de l'Académie française.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J. E. TOURANGEAU, bureau de L'OPINION PUBLIQUE, Montréal.

Solutions justes du problème 271

Montréal : MM. H. Leclerc, N. Chartier, Z. Pouliot, J.-O. Pément, H.-R. Denis A. Rochon. Québec : MM. N. Langlois J. Lemieux.

Jusqu'à nouvel ordre, nous ne publierons plus de problème de ce jeu.

Solution juste du problème 271

Les Noirs ou les Blancs jouent et gagnent

Table with 4 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de, Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values range from 31 to 60.

Table with 4 columns: Les Noirs jouent, Les Blancs jouent, Les Blancs jouent, Les Noirs jouent. Values range from 36 to 18.

LES ÉCHECS

MONTRÉAL. 30 juin 1881.

Adresser les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 275.—MM. M. Lalandry, New-York ; A. C., St-Jean ; H. Lafrenière, M. Poupio, T. Gagnier, A. Buisson, Montréal ; N. P., Sorel ; Un amateur, E. Legault, Ottawa ; L. O. P., Sherbrooke ; V. Gagnon, J. Beland, Z. D.-lanaïs, F. Côté, Québec.

NOUVELLES.

—Le comte Cassabianca qui joua, en consultation avec le duc de Brunswick, la fameuse partie avec Paul Murphy, à l'Opéra de Paris, est décédé dernièrement à l'âge avancé de 85 ans.

—La 28ème partie dans le match entre MM. de Rivière et Clero a été jouée le 23 mai et gagnée par ce dernier en 60 coups ; la 3ème, jouée le 25, a été un Gambit Ecossais offert par M. de Rivière et accepté par M. Clero ; elle a été gagnée par M. de Rivière en 28 coups.

—Un match a été joué, à Londres, entre douze joueurs de l'Université de Cambridge contre douze joueurs de 4ème classe du "City of London Chess Club." La lutte, très intéressante, a donné le résultat extraordinaire de 6½ gagnées par chaque camp.

—Dans le tournoi du "Manhattan Chess Club," de New-York, la position des combattants est comme suit :

Table with 2 columns: Name, Gagne, Perd. M. Teed, M. de Visser, M. Baird, M. L. Cohn, M. Grutter, M. W. Cohn.

—Le Monde Illustré vient de faire une perte bien douloureuse dans la personne de son regrettable collaborateur, M. P. L. B. Sabel, qui rédigeait avec tant de zèle et d'intelligence les "Récitations de la famille." Nous tenons à rendre ici un juste hommage à sa mémoire et à exprimer toute notre sympathie à sa famille, persuadé que nous exprimons ainsi les sentiments de tous ceux qui ont connu M. Sabel, de tous ceux qui ont correspondu avec lui, et enfin des nombreux lecteurs qui trouvaient dans ces amusements de l'esprit un délassement et une vraie récréation.

PROBLEME No. 275.

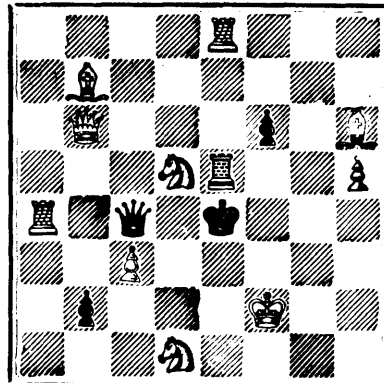
CONCOURS DU "HOLYOKE TRANSCRIPT."

Composé par M. HARRY BOARDMAN, Melrose, Mass.

Devise : "Closing in."

Ce problème a obtenu le prix du plus beau "2 coups du concours."

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 275.

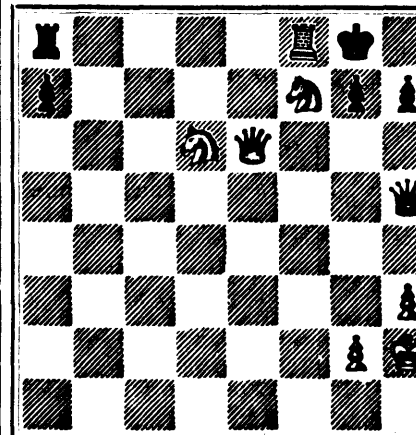
Blancs. Noirs. 1 F 1er D 1 1 2 Mat selon le coup des Noirs.

FIN DE PARTIE No. 22.

Nous publions aujourd'hui une intéressante fin de partie qui s'est rencontrée dans une partie jouée récemment entre M. J. W. Shaw et M. — et qui est un des brillants exemples du "mat étouffé"

M. —, Montréal.

NOIRS.



BLANCS.

J. W. SHAW, Montréal.

Les Blancs jouent et font mat en 4 coups.

SOLUTION. No. 276.

Blancs. Noirs. 1 D 5e TR 1 C pr D 2 C 6e FD 2 1 3 C 5e FD, mat

Et autres variantes

DÉMÉNAGEMENT.—L. J. A. Surveyer a transporté son stock de FERRONNERIE, POELE, etc., de la rue Craig au No. 188, rue Notre-Dame, (vis-à-vis la partie ouest du palais de justice.) Reçus et à recevoir un grand nombre d'articles nouveaux et utiles ; on trouvera aussi les fameux SÉCHOIRS A RIDEAUX, patente de Gilray, et aussi ESCABEAUX patentés, etc. L. J. A. Surveyer, 188, rue Notre-Dame (Enseigne du Cadenas d'or.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 25 juin 1881.

Table with 3 columns: FLOUR, Price, Price. Items include Farine de blé de la campagne, Farine d'avoine, Farine de blé d'Inde, Sarrasin.

GRAINS

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Items include Blé par minot, Pois, Orge, Avoine par 40 lbs, Sarrasin par minot, Mil, Lin, Blé d'Inde.

LAITERIE

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Items include Beurre frais à la livre, Beurre salé, Fromage à la livre.

VOLAILES

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Items include Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Canards au couple, Poules, Poulets.

LÉGUMES

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Items include Pommes au baril, Patates au sac, Fèves par minot, Oignons par tresse.

GIBIERS

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Items include Canards (sauvages) par couple, Canards (sauvages) do, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple, Tourtes à la douzaine.

VIANDES

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Items include Bœuf à la livre, Lard, Mouton, Agneau, Lard frais par 100 livres, Pœuf par 100 livres, Lièvres.

DIVERS

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Items include Sucre d'érable à la livre, Sirop d'érable au gallon, Miel à la livre, Café frais à la douzaine, Haddock à la livre, Saumon par livre, Peaux à la livre.

Marché aux Bestiaux

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Items include Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs, Bœuf, 2me qualité, Veaux, 1re qualité, Veaux, 2me qualité, Veaux, 3me qualité.

Table with 3 columns: Item, Price, Price. Items include Poin, 1re qualité, par 100 boites, Poin, 2me qualité, Paille, 1re qualité, Paille, 2me qualité.

AVIS !

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes.

TELLE QUE

ORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES OUVRAGES DE FANTAISIE ET A L'AILLAGE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIETAIRE ET EDITEUR,

8 et 7, RUE BLEURY.

**LA
MAISON DUPUIS FRERES**

Se voit forcée de réduire d'un tiers le prix de toutes ses Marchandises.

Malgré que les affaires aient été splendides, il lui reste encore un grand surcroît de marchandises, qu'il lui faut vendre à tout PRIX afin de faire place à l'importation d'Automne que l'acheteur de la Maison LOUIS N. DUPUIS est en ce moment à choisir sur les marchés d'Europe, et qui va commencer à arriver dans le mois prochain.

Ainsi, quiconque ira acheter chez DUPUIS FRERES d'ici au vingt juillet prochain sauvera certainement 35 cents par piastre.

C'EST AU PUBLIC D'EN PROFITER !

ALLEZ DONC TOUT DROIT CHEZ

DUPUIS FRERES,

No. 605, RUE STE-CATHERINE, COIN DE LA RUE AMHERST,
MONTREAL.

COMPAGNIE
DE LITHOGRAPHIE - BURLAND

(En commandite)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,
LITHOGRAPHES,
IMPRIMEURS,
GRAVEURS,
EDITEURS,
Etc., Etc.

3, 5, 7, 9 ET 11, RUE BLEURY
MONTREAL

Possédant un personnel choisi et un matériel très considérable et des plus améliorés, cette Compagnie est toujours prête à exécuter toutes commandes qui lui seront confiées, dans le plus court délai et aux meilleures conditions.

Des artistes sont attachés à chaque département,

IMPRESSIONS DE TOUT GENRES

Bureaux de publications du *Canadian Illustrated*, *L'Opinion Publique*, *Scientific Canadian*, *Patent Office Record*, etc. etc.

G. B. BURLAND,
GÉRANT.

NOUVEAU PROCÉDÉ

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY,

L'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPIES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de fournir aux Imprimeurs ou Editeurs des ELECTROTYPIES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

ORGUE A VENDRE

Fait par un des meilleurs manufacturiers de la Puissance, un excellent instrument, sera vendu à bon marché. S'adresser au bureau de ce journal.

Décisions judiciaires concernant les Journaux

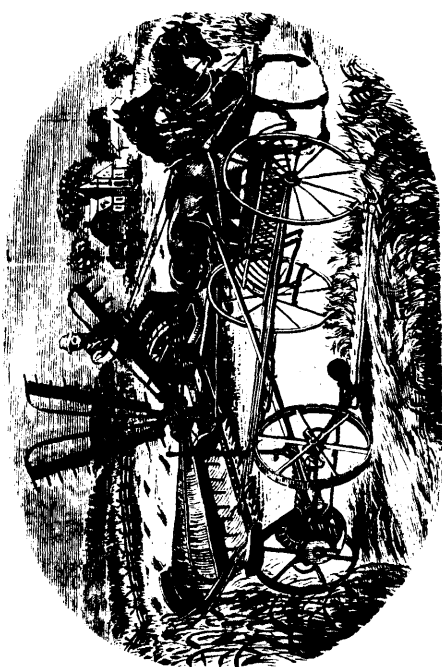
10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à lui adresser jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)



Moissonneuse, Faucheuse et Bateau de COSSITT

LES MEILLEURS ET LES MOINS CHERS

En vente par tous les agents de COSSITT ou à leur bureau principal.

No. 81, RUE MCGILL, MONTREAL.

DEMANDEZ DES CIRCUCAIRES

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces, 41, PARK ROW (bâtiment du Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérées dans L'Opinion Publique.

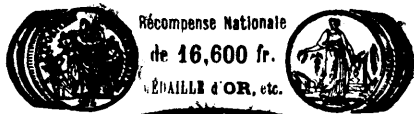
GLACIERES,

MÉTIER A SÉCHER LES RIDEAUX,
URNES POUR EAU GLACÉE,
TRAPPE-MOUCHES,
SABOTIÈRES,
Etc., Etc., Etc.,

Ainsi qu'un assortiment complet en agrès de pêche, à mon nouveau magasin.

188, RUE NOTRE-DAME.

L. A. SURVEYER,
Montréal.



Récompense Nationale
de 16,600 fr.
ÉPAILLE D'OR, etc.

QUINA-LAROCHE
ÉLIXIR VINEUX

(Extrait des 3 Quinquinas)

Apéritif. Fortifiant, Fébrifuge.

recommandé contre

les AFFECTIONS D'ESTOMAC,
ANÉMIE, MANQUE DE FORCES,
SUITES DE COUCHES, LANGUEUR,
FIÈVRES INVÉTÉRÉES, etc.

PARIS, 22 & 10, RUE DROUOT & LES PHARMACIES.

Agents pour le Canada, MM. Lavolette et Nelson, 209, rue Notre-Dame Montréal.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chronos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse: STEVENS & BROS., boîte 22, Northford, Ct.

LA POUDRE ALLEMANDE
SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS
ET EST

Vendue chez tous les Épiceries respectables

Ecole d'Agriculture de L'Assomption

Enseignement GRATUIT théorique et pratique. \$6.00 par mois donnés aux élèves boursiers par le Conseil d'Agriculture.—COURS de 2 ans, comprenant Géométrie, Arithmétique, Orthographe, Agriculture, dans toutes ses parties, Art Vétérinaire, Droit Rural, etc.—PRATIQUE: 8 heures l'été, 4 heures l'hiver.—VACANCES: en janvier et février. CONDITIONS D'ADMISSION: — Application par écrit au Directeur de l'Ecole, être âgé d'au moins 15 ans, bien constitué, muni d'un certificat de moralité par le curé ou le maire de la paroisse de l'applicant, savoir lire, écrire et chiffrer. Cette école est la plus avantageuse sous tous rapports pour les jeunes gens qui se destinent à l'agriculture. Jos. GAUDET, Ptre, Directeur. J. J. MARSAN, Sec, M. C. A., Professeur et gérant.

DEMANDEZ LA
POUDRE à PÂTE
VICTORIA
La seule Certifiée Pure par le
PROF. J. BAKER EDW. RDS. Analyste.
TOUS LES ÉPICIERIS
Manufacturée par
D.C. BROUSSEAU & CIE.
RUE NOTRE DAME MONTREAL.